

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

La question universitaire
Les prochaines conférences de Mgr Gauthier — Pourquoi ne profite-t-on pas davantage des cours actuels ?

Les toutes prochaines conférences de Mgr Gauthier rappellent aux plus distraits l'actualité et l'importance de la question universitaire. Le distingué recteur de l'Université de Montréal parlera jeudi soir, salle Saint-Sulpice, de la Mission de l'Université et lundi prochain, au Cercle universitaire, de la Charte de l'Université. Cette dernière conférence, qui s'adressera naturellement à un public plus restreint, plus spécialisé, traitera de l'organisation interne de notre enseignement supérieur. La première posera devant le grand public le programme même de cet enseignement, tel que l'envisage le chef de l'Université.

L'indépendance de la succursale montréalaise de Laval marque, dans le développement de l'œuvre universitaire, une date considérable. On compte bien qu'elle sera le principe de progrès nouveaux. Mais, pour que l'œuvre donne toute sa fécondité, il faut qu'elle soit orientée vers son véritable idéal.

C'est cet idéal que précisera, jeudi soir, Mgr Gauthier. Il le fera avec un talent, avec une autorité auxquels tous rendent hommage. Il dira quel est le rôle de l'Université, ce que doit attendre d'elle notre peuple et, dans les circonstances, ce sera forcément une sorte de discours du trône. En parlant, même d'une façon très générale, de la Mission de l'Université, le recteur de l'Université de Montréal ne pourra que laisser prévoir ce qu'il se propose de réaliser, le plus tôt possible, dans l'institution qui lui est confiée. Et cela servira en même temps de préface aux campagnes qui pourront être menées en faveur de la nouvelle Université. Puis, ce jet de lumière facilitera la route : il aidera à juger, à classer, à hiérarchiser les projets.

On comprend que l'Action française ait été heureuse de mettre un pareil thème, traité par un pareil orateur, en tête de sa série de cette année (*Noblesse oblige*). Et c'est assurément un signe de l'importance qu'on attache partout à la question universitaire que deux ou trois autres conférences encore de cette série portent sur le haut enseignement. C'est ainsi, par exemple, que M. Antonio Perrault traitera du *Professeur d'université* et M. l'abbé Olivier Maurault de l'Art et de l'Enseignement supérieur.

En attendant que Mgr Gauthier nous expose son programme et laisse deviner ses projets, on nous permettra d'exprimer un regret : c'est que le public canadien-français ne profite pas davantage des services que peut dès maintenant lui rendre l'Université. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'horloge que publient chaque semaine les journaux pour se rendre compte de la variété et de l'utilité des cours qu'elle offre au grand public : littérature, histoire de l'art, histoire du Canada, géographie canadienne, etc. L'entrée de ces cours est, dans presque tous les cas, absolument gratuite. C'est, pour une quantité de gens qui sont libres de leurs soirées, l'occasion de passer une heure agréable et très instructive. Il faudrait que l'Université devint un centre familial, habituellement fréquenté par tous ceux qui ont la curiosité des choses de l'esprit.

Espérons que ce sera la réalité de demain.

Omer HEROUX.

LE FRANÇAIS AU TÉLÉPHONE

UN PETIT EXAMEN DE CONSCIENCE — GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

Dans quelque temps les nombreux abonnés du téléphone auront la nouvelle liste des numéros d'appel. On reçoit actuellement, à la compagnie, les contrats d'annonces et la matière à lire, suivant la formule du métier. Le moment nous semble opportun pour faire un petit examen de conscience, ce qui est donner suite immédiatement à l'article d'hier de M. Héroux.

Après une lecture cursive de la liste actuelle, nous avons rapporté quelques observations dont nous voulons faire part à nos lecteurs. Nous avons cherché au mot gouvernement, et nous avons trouvé, devinez quoi ? le gouvernement du Canada qui emploie l'une et l'autre langues et fait cette dépense de se faire inscrire en deux endroits. Elle n'est pas de trop puisqu'elle lui permet de rendre justice à la population française et d'observer l'esprit de la constitution en vertu de laquelle il détient ses pouvoirs. Pour une fois, le gouvernement du Canada méritait donc qu'on reconnaisse qu'il a fait son devoir. C'est déjà quelque chose, et de faire son devoir aujourd'hui, et surtout en ces matières.

Nous avons feuilleté de tous les côtés pour trouver le gouvernement de la province de Québec qui, tout comme celui d'Ottawa, a de vastes bureaux et diverses administrations à Montréal. Vains efforts ! En revanche, en cherchant au mot provincial, nous avons trouvé tout de suite *Provincial Govt.*, et nous avons dû reconnaître qu'il s'agissait bien du gouvernement de Québec. Ottawa a fait inscrire gouvernement du Canada et Québec, *Provincial Government*.

Sous cette rubrique générale, il y a bien quelques indications françaises, mais la plupart sont en anglais. Ainsi *immigration agencies*, *coll. of pron. revenue*, *provincial detective offices*, etc. De même, un peu plus haut, on trouve *provincial employ' bureau*, 8 St. James; *Ladies' department*, 10 St. James; *Jos. Ainey, gen. suppl.*, 10 St. James.

Que de gens ont dû chercher, comme nous, à la mauvaise adresse dont l'erreur faisait bénéficier temporairement le gouvernement d'une meilleure réputation que celle qu'il mérite ! De combien l'empêchent le nombre des Canadiens français sur le nombre de Canadiens anglais, qui traitent avec les bureaux dans une ville en majorité française ? Puisque le gouvernement a un important département des statistiques, il pourrait peut-être rassembler des chiffres à ce sujet.

NOTES MUNICIPALES

Nous recevons une autre plainte au sujet des cours de tennis du Parc Lafontaine. C'est, cette fois, le secrétaire d'un club qui regrette qu'il ait été bas la clôture du terrain appartenant à l'association qu'il représente.

Sous peu, paraît-il, le surintendant du parc indiquera un endroit où ces amusements pourront être permis et n'auront point la crainte d'être inquiétés.

Il est tout de même regrettable que l'on ait traité de façon aussi cavalière des gens qui étaient venus s'établir là sur autorisation expresse. Espérons que l'incident ne se reproduira plus.

Puisque nous en sommes sur le sujet du parc, nous félicitons la police qui a opéré quelques arrestations opportunes hier. Nous avons signalé tout l'état des dangers des courses dans cet endroit fréquenté surtout par les enfants. Les abus existaient, dès ce temps, mais ils dépassaient franchement les bornes de la tolérance depuis peu. C'est ce que la police attendait, suivant sa coutume, pour agir vigoureusement. Mieux vaut tard que jamais.

LES TRAITEMENTS

Un journal annonce que la commission administrative doit s'en rapporter à la décision de la commission du service civil d'Ottawa sur la question de la hausse des salaires des employés de l'hôtel de ville. Ce doit être pure confusion ou simple fumisterie. M. Décarie a assez l'habitude de faire sa cour au gouvernement unioniste, mais nous doutons qu'il ait jamais osé pousser l'outrecuidance jusqu'à lui confier le règlement des différends de la ville avec ses employés. On a dû confondre la commission du service civil avec la compagnie Young qui a été chargée de faire un classement, souverainement critiqué du reste, des fonctionnaires fédéraux.

Nous aurons ainsi gaspillé quelques milliers de dollars, qui eussent fait tant de bien aux hôpitaux ou aux fonctionnaires chargés de famille et mal payés, pour arriver à des conclusions hasardeuses bien plus éloignées de la réalité que le rapport du premier chef de département venu, rédigé sans frais, en vingt-quatre heures et touchant un personnel dont il connaît tous les employés par cœur, comme on dit.

L. D.

LE DISCOURS DE SIR ANDREW MacPHAIL

Sir Andrew Macphail déclarait hier au *Canadian Club* — nous citons les titres de la *Gazette* — que notre province est « le foyer du véritable conservatisme » et « probablement le dernier centre de véritable civilisation sur le continent ». Il ajoutait — nous citons cette fois le texte de la *Gazette* — que « cela est dû au conservatisme tant du Canadien français et de son Église ».

Fort bien, mais alors Sir Andrew Macphail et ses amis devraient aider le Canadien français à rester ce qu'il est par ses traditions et ses croyances, puisqu'ils voient là le principe de sa supériorité sociale ; ils devraient l'aider à rester tel, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le pays, dans toutes les autres provinces. Car un si précieux élément de conservation sociale ne peut être négligé sans que l'est d'autant plus nécessaire que l'ambiance générale est moins élevée, moins sagement conservatrice, moins civilisée enfin, pour reprendre l'idée de Sir Andrew Macphail.

Sir Andrew Macphail, nous le supposons, se dispose à marcher sur les traces de M. Moore et de M. Morley. Sa conférence démontre qu'il pourrait apporter à la thèse de ceux-ci des arguments d'un ordre très particulier et qui ne manqueraient point de faire impression sur une partie de l'opinion.

Sir Andrew Macphail paraît avoir trop de science de l'histoire pour ne pas deviner aussi que le Canadien français attaché à ses croyances et à ses traditions peut devenir le plus hardi et le plus dangereux des révolutionnaires.

Tous les Anglais qui travaillent contre l'esprit traditionnel et contre la foi du Canadien français travaillent en réalité contre leurs meilleurs intérêts. Finiront-ils par le comprendre ?

O. H.

BLOC-NOTES

Et après ?

La *Gazette* de Montréal paraît de ce temps-ci, à la suite des affaires du *Grand-Tronc*, médiocrement estimer le cabinet Borden. Pour elle, il ne représente plus ou presque plus le peuple. « Le résultat des élections générales récentes dans l'Ontario et des élections parlementaires partielles, là et ailleurs, indique que le parlement n'exprime plus les sentiments de l'électeur et qu'il ne le dirige plus. Les conservateurs et les libéraux ont perdu la confiance de tant d'électeurs qu'ils ne peuvent envisager la situation avec quelque satisfaction que ce soit » écrit ce matin encore le journal ministériel. Logiquement, il devrait insister, pour obtenir des élections au plus tôt et, logiquement aussi, il devrait combattre le gouvernement qui actionne la *Gazette* avec le *Star*.

vient de commettre un acte fort répréhensible en faisant voter l'achat du *Grand-Tronc* par le Canada. Il n'y a pas cependant à tabler là-dessus. La *Gazette*, qui a maintes fois critiqué le gouvernement une journée, pour l'approuver le lendemain aussi fort qu'elle l'avait attaqué la veille, continuera son jeu de balancé et, dès avant la veille des élections, se jettera de nouveau du côté de M. Borden et de ses amis. Son intérêt est là.

Rien à craindre

Des orateurs de cercles libéraux provinciaux sont convaincus, disent-ils, que leur parti n'a rien à redouter du mouvement agraire en train de rompre les fortes lignes de partis, dans l'Ontario et dans l'Ouest canadien. C'est peut-être présomptueux de leur part de parler ainsi. On ne sait ce qui peut se produire d'ici trois ans, à Québec, pas plus qu'il y a trois ans, dans l'Ontario, on pouvait prédire le renversement du ministère Hearst par un groupe d'agriculteurs dont pour son parti, aux avant-dernières élections, Nos agriculteurs ne sont pas encore organisés en dehors des associations dirigées par Québec, soit ; mais il paraît dès aujourd'hui, que si le parti libéral québécois veut éviter quelque échec sérieux, aux prochaines élections fédérales, il ne fera pas mal d'avoir à sa tête un premier ministre qui soit ou ait été lui-même agriculteur. Aussi le ministre de l'Agriculture, Québec, de ce temps-ci, pourrait-il prendre des rangs de son parti, si celui-ci veut éviter des embarras graves aux prochaines élections, encore éloignées, c'est vrai, une importance considérable.

Nos législateurs

Plusieurs députés fédéraux n'ont pas assisté aux derniers jours de la session, qui pourtant ont été les plus importants. C'est ainsi qu'un nombre relativement restreint de nos représentants ont voté quand il s'est agi de l'achat du *Grand-Tronc*. Par exemple, lors des différents votes qu'il y a eus aux Communes, au moment de la troisième lecture, le total des voix des deux côtés de la Chambre n'a jamais dépassé 145, sur 234, et, en deux reprises, il n'a été que de 130. De quatre-vingt-dix à cent députés se sont abstenus de voter.

On se demande pourquoi, à une importance aussi grande, hier, au Sénat, lorsqu'il s'est agi de voter sur des textes relatifs à la prohibition, il y a eu, au premier tour, 27 sénateurs, et, au second, 30, en tout, qui ont voté, quand, sur l'affaire du *Grand-Tronc*, en deuxième lecture, il y avait eu 74 voix d'enregistrées. Nos députés et nos législateurs, on le voit, se sont fort peu soucis de rester au poste jusqu'à la fin. Or c'est juste aux fins de sessions que les ministères saisissent les Chambres des projets de loi les plus importants, en règle générale. Cette inertie des représentants, cette négligence des intérêts des mandats, sont un des vices du régime parlementaire présent.

Trait de mœurs

Quelqu'un au courant de ce qui se passe dans une des grandes maisons de joaillerie anglaises de Montréal nous dit : « Il y a déjà quelques années, cette maison d'entrepreneurs de bijoux, dans les familles canadiennes-françaises, a l'air d'un cadavre — et fort bien rédigé — de ses marchandises. Le croiriez-vous ? Plusieurs de nos prétendues « meilleures familles françaises » de Montréal et de la province ont nettement signifié, par la suite, à cette maison, qu'elles savaient assez bien l'anglais pour qu'on se dispensât de leur adresser le catalogue français. « We understand English », ont dit des clients de langue française. Vous savez l'impression que cela fit sur cette maison anglaise ? Le trait est piquant ; c'est un indice de plus sur le mépris de certains de nos notables pour une langue que des maisons anglaises respectent dans leur propre intérêt à elles-mêmes.

Conseils d'amis

Le *Globe* de Toronto faisait l'autre jour à M. Lapointe, à l'occasion de son élection dans Québec-est, de compliments octueux et rapplaudissements. Le *Globe* dit : « On ne peut pas les louer assez pour ce qu'il a fait pour la province. Press, autre gazette libérale, pas attachée à l'unionisme en même temps que le *Globe* mais qui n'en est pas encore revenue, elle, a publié après le *Globe* une analyse assez juste et assez fouillée du caractère de M. Lapointe, analyse due à la plume d'un correspondant sympathique à celui-ci. Le directeur de la *Free Press* fait des réserves, de son côté, dans un premier Winnipeg. Selon lui, M. Lapointe, dans le passé, a été enclenché de nationalisme. « His record to date has indicated a readiness to follow the line of least resistance in Quebec and cultivate the nationalist sentiments of race and religion which have made so powerful an appeal to the people of that Province », écrit la *Free Press* ; elle reste convaincue par ailleurs que si M. Lapointe accepte le sacrifice de Laverne dans l'esprit qui l'a dicté, — celui de ne pas diviser le bloc québécois — « le groupe canadien-français ne peut continuer d'être nationaliste en fait, quoique étienné qu'il préfère afficher ». Aussi bien la *Free Press*, reconnaît-elle aujourd'hui en M. Lapointe « le membre le plus puissant du groupe parlementaire libéral », écrit-elle, et glisse-t-elle un conseil et un appel à la conciliation entre les lignes, — et nous savons ce que veut dire conciliation, depuis 1896 — : « Si M. Lapointe ne se contente pas de suivre la ligne de la guerre d'écriture.

CHRONIQUE D'OTTAWA

LA SESSION EST FINIE

M. Lapointe parle de la prochaine conférence impériale — M. Doherty laisse entendre qu'on y inviterait des oppositionnistes du Canada.

Ottawa, 10 novembre.

La couvée parlementaire s'est dispersée encore une fois, reconduite par les souhaits bienveillants de l'autorité, qui « prie Dieu Tout-Puissant de faire pénétrer dans l'esprit des conseils raisonnables et prudents », ce qui n'est certainement pas mince besogne, puis « d'inspirer à notre peuple la volonté de travailler et d'économiser, et de continuer les bienfaits de la paix et de la prospérité dans notre patrie » ; car ainsi s'exprime le discours du trône dont Son Excellence a donné lecture cet après-midi. On ne peut que dire « ainsi soit-il » à ces prières bien intentionnées et souhaiter qu'en effet nous jouissions de tous ces bienfaits en dépit du *Grand-Tronc* et sans trop nous inquiéter des résultats de l'arbitrage. Et ainsi, que Dieu nous soit en aide, ainsi qu'à notre patrie, et sans nous occuper autrement de l'Empire, pour une fois. Il faut en effet que nous l'ayons sauvé à fond pour que l'on oublie officiellement de prier pour lui en même temps que pour la patrie ; ou bien, c'est que le gouvernement s'ait de bonne source que les députés en général ne sont pas prêts et qu'il ne serait pas prudent de leur demander des oraisons trop prolongées.

Au reste, le discours de cette année touche à des questions concrètes et familières qui en rendent la lecture moins dépourvue d'intérêt qu'à l'ordinaire, ainsi qu'on le constatera à la lecture du texte exact qui a été distribué un nombre illimité d'exemplaires et que nous reproduisons à la fin de cette lettre-ci.

Il y a de quoi, en effet, implorer les secours divins, car, vraiment, les choses vont trop bien à en croire le poulet ; ce ne peut pas durer, il va nous arriver quelque contretemps, soit que M. Rowell reste trop longtemps à Washington ou bien que les vagues anglaises dont on a tant parlé la semaine dernière refusent fièrement les millions de livres sterling que nous avons pris l'engagement de leur verser, chaque année.

LA PROCHAINE CONFÉRENCE IMPÉRIALE

La séance de l'après-midi a suivi un petit train-train facile et peu sérieux ; la besogne était finie et l'on n'attendait plus que le sénat, qui se laissait tirer l'oreille pour renvoyer le bill de la prohibition sans amendements essentiels. Ce fut au point qu'un peu après trois heures, les députés décidèrent de suspendre leur séance et d'aller attendre dans les couloirs ou les fumoirs que l'honorable Chambre Haute eût pu se mettre d'accord. On arriva à quatre heures, et, après une dizaine de minutes de vaine attente, M. Ernest Lapointe sauva la situation. Il demanda à l'Orateur s'il lui permettait à ce moment de revenir sur la question qu'il a empêché de développer ce matin, celle de la prochaine conférence impériale à Londres. « Je suis sûr », répond M. Rhodes avec bonne grâce, que la Chambre est disposée à se montrer de la plus grande indulgence, à ce moment de la session, envers l'honorable député de Québec-est ».

La thèse de celui-ci, c'est que la Conférence de la prochaine conférence impériale est d'une importance pour le pays, et qu'il conviendrait que celui-ci y fût représenté par des hommes en qui il eût pleine confiance. Or, le gouvernement actuel, dit M. Lapointe, n'est pas en harmonie avec le sentiment public, ainsi que de

tendances passées, nous avenir politique peut dépasser tout ce à quoi il attendrait s'il allait n'être que le porte-parole d'une province ou d'une simple faction. La tactique est vieille, de hisser sur la montagne celui qu'on veut tenter, afin de lui montrer, sous ses pieds, tout ce qu'il aura s'il cède à la voix insinuante. L'un après l'autre, ceux qui ont cédé ont été du gouffre de la défaite et de l'oubli. Il n'empêche que les tentateurs recommandent. Nos hommes politiques d'aujourd'hui seront-ils plus courageux, plus fermes que ceux d'hier ?

Propagande

Un auteur américain qui a passé plusieurs mois en Europe en mission officielle pour son gouvernement, M. Walter Lippmann, écrit dans une récente livraison de l'*Atlantic Monthly* : « Le public ne reçoit aucune information des zones de l'univers où il y a des bouleversements de tout genre, qui ne soit de la propagande. » Cette affirmation n'est pas neuve, mais elle reste vraie. Consciencieux ou non, pendant la guerre, les correspondants et les agences télégraphiques de même que les bureaux d'information ne nous ont apporté que ce qui faisait l'affaire de tel ou tel gouvernement, de tel ou tel pays. Il n'y a pas à s'en étonner. Il aurait été difficile qu'il en fût autrement, avec la censure, les agences de propagande des différentes nations, le parti pris instinctif et explicable des journalistes et des nouvelles. Il se passera des années avant que la vérité sorte de sa gangue et que l'histoire véridique de la guerre s'écrive.

nombreux exemples l'ont montré dernièrement, on peut même dire que la députation unioniste entière est dans le même cas. De notre côté, au contraire, nous sommes tous assurés d'être réels si nous allions devant le peuple, et pour ma part je ne craindrais pas de retourner devant mes électeurs de Québec-est ; je me demande s'il en est de même de ces messieurs de l'autre côté. (Rires et appl. à gauche.) Je propose donc, si je suis dans l'ordre, que le cabinet démissionne.

La droite a pris... dirons-nous la pointe ? avec bonne humeur, et M. Doherty, premier ministre d'opposition, a adopté la manœuvre, pour ce qui est de la conférence prochaine, lui assure que les intérêts du peuple canadien, que l'honorable député a tellement à cœur, seront soigneusement défendus et préservés. Et même, comme il est entendu que la droite des Communes n'y sera pas seule représentée, et qu'on a décidé d'y inviter également des représentants de l'opposition de chaque parlement, M. Lapointe a toute chance de voir récompenser la sollicitude sonnellement à faire le voyage.

Cette suggestion inattendue et passante quelque peu par-dessus la tête du chef officiel de la gauche, a provoqué l'éclat de rire attendu, et l'embarras n'a pas été poussé plus loin. Et comme les trois coups dans la porte ne retentissaient toujours pas, un groupe de gauche, dirigé, ma foi, par M. D. A. Lafontaine, commençant d'entonner des chansons canadiennes du meilleur cru, au vit intérêt des unionistes, moins bien organisés que d'habitude à ce point de vue.

Mais nous allons oublier l'incident H. B. Morphy. Le paternel député de Perth, en effet, affecte de connaître la langue française, au sujet de laquelle, pourtant, il a eu il y a quatre ans une expression méprisante que l'opinion ne lui a pas pardonnée, un peu sévèrement peut-être, car le bonhomme n'est ni méchant ni fuit.

Il voulait cependant faire son petit effet de bilinguisme élégant, et devait l'avoir préparé d'avance, car de la gauche plusieurs voix se mirent à l'appeler, ce qui le décida de se lever, tenant en mains un feuillet sur lequel il avait écrit un petit discours français dont il donna lecture, non sans difficulté.

Monsieur l'Orateur, disait-il à peu près, je voudrais répondre dans la belle langue française à l'honorable membre de Québec-est ; il a dit :

« Speak French ! interrompit gaiement un unioniste inépuisable, mais marquer son incertitude que ces mots voulaient vraiment dire quelque chose.

Il a dit, continue péniblement M. Morphy, que le gouvernement ne représente pas le sentiment du peuple du Canada ; eh bien ! s'il veut avoir la preuve, qu'il demande un vote dans cette Chambre, et je suis satisfait du résultat.

Le raisonnement n'était pas meilleur que la langue, car personne n'avait dit que la majorité était prête à renverser le gouvernement ; c'est du peuple que parlait M. Lapointe, et non pas du troupeau ministériel. En tout cas, on a fait au bonhomme une petite manifestation de courtoisie, puis les changements ont repris, limitant le débat, plus nettement lorsque M. D. A. Lafontaine fournissait les mots à certaines mémoires incertaines ; le député de Jacques-Cartier n'a pas son pareil, proclamons-le à sa décharge, pour chanter : « Beau Canada, mon pays, mes amours ! » M. Lafontaine a prêté le concours de sa voix de baryton, et MM. d'Anjou et Archambault de leurs ténors, tandis que M. MacMaster ne tirait pas de l'arrière non plus. Finalement, « l'Alouette » a réuni tous les suffrages et donné le rare spectacle d'une complète unanimité entre les deux côtés de la Chambre. On en était à ce passe-temps patriotique lorsqu'un coup éclatant a retenti, qui a fait faire toute la musique.

Knocked out, prononce M. J. D. Reid, de sa grosse voix, faisant à la première le mot de sensé qu'on l'ait jamais entendu prononcer. Puis M. Chambers a été admis, toujours impeccable et mathématique, il a fait part de l'invite urgente de Son Excellence, et l'on est parti vers le Sénat, où quelques dames en toilette de rue augmentaient le paysage. Tout s'est passé sans incident, puis les parlementaires ont quitté les lieux. L'on va donc de nouveau pouvoir travailler en paix dans le vieux Musée.

Ernest BILODEAU

LE DISCOURS DE PROROGATION
Le due de Devonshire a prononcé la prorogation de la session, le dis-

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5152

FAIS CE QUE DOIS !

cours officiel suivant, en français et en anglais :
« Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

« En mettant fin à vos travaux pour la présente session, je vous remercie de la diligence et de l'efficacité avec lesquelles vous vous êtes acquittés de vos devoirs.

« Des lois de la plus haute portée et de grande importance ont absorbé votre attention.

« Le traité de paix conclu avec l'Allemagne par les Alliés et les puissances associées, et signé à Versailles le vingt juin mil neuf cent dix-neuf, et le traité de paix conclu entre les mêmes puissances et la République d'Autriche, à Saint-Germain-en-Laye, le dix septembre mil neuf cent dix-neuf, vous ont été remis et ont reçu votre approbation.

« Ces traités ayant été approuvés par l'Allemagne et l'Autriche d'une part et par au moins trois des puissances alliées et associées de l'autre attendent seulement l'échéance des ratifications pour entrer en vigueur et devenir exécutoires.

« J'espère ardemment que les dispositions de ces traités, marquant comme ils le font la fin des hostilités, ouvriront pour l'humanité une ère nouvelle dans laquelle on empêchera les grandes guerres et on assurera au monde d'une façon efficace les bienfaits de la paix.

« Le Canada a pris une forte part dans les opérations de la guerre et a contribué d'une façon considérable à sa victoire et il est en conséquence agréable de noter la position distinguée qui lui a été attribuée dans la poursuite des négociations à la conférence de la paix à Paris.

« La visite de Son Altesse Royale le prince de Galles au Canada, a été une source profonde et étendue de satisfaction. La bienvenue générale qui l'a accueilli est une preuve de l'attachement du peuple canadien au trône et aux institutions britanniques. Cette bienvenue de tout cœur dans son essence est un hommage éclatant au caractère personnel élevé et aux qualités de Son Altesse Royale qui, en paix comme en guerre, s'est intimement identifié avec le Canada et a montré son vif désir de promouvoir le bien-être du peuple de notre pays.

« L'achat de la propriété du *Grand-Tronc*, rattachée aux voies ferrées nationales, existera, contribuera puissamment à l'administration profitable et économique de tout le système et l'aidera grandement à la solution de l'important problème du transport du commerce canadien.

« L'adoption du rapport du comité de la Chambre des Communes sur le projet de loi numéro 10 élargira la sphère et l'application des mesures déjà prises pour faire face aux besoins des soldats revenus du front et de leur famille.

« L'adoption du bill de classification du service civil du Canada permettra à la commission de s'occuper immédiatement de la nouvelle organisation du service.

« Le succès qui a accueilli l'inauguration de l'emprunt de la Victoire est un hommage au patriotisme et à l'esprit d'organisation des hommes d'affaires canadiens, démontre pleinement la détermination et la promptitude du pays à remplir ses obligations envers ses soldats, maintenant le crédit du Canada et augmenter la puissance de sa position commerciale.

« En jetant un coup d'oeil sur les conditions économiques et sociales existant dans le monde, il est agréable de constater que la position du Canada se compare favorablement avec celle de tout autre pays, et est même beaucoup plus favorable que celle du plus grand nombre. Grâce à l'accord dans l'action entre le capital et le travail, aidés comme ils l'ont été par la conférence industrielle, tenue récemment et à l'activité continue de notre peuple engagé dans la production, et soutenue par la pratique intense de l'industrie et de l'économie, nous pouvons faire face, les années prochaines, au travail de reconstruction et de réorganisation avec une confiance pleine d'espérance.

« Messieurs de la Chambre des Communes,

« Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins du service public conformément aux exigences de la reconstruction et à l'aide à donner aux soldats de retour du front.

« Honorables messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

« Je prie Dieu Tout-Puissant de faire pénétrer dans notre esprit des conseils raisonnables et prudents, d'inspirer à tout notre peuple la volonté de travailler et d'économiser, et de continuer les bienfaits de la paix et de la prospérité dans notre patrie.

« Le Sénat, quelques minutes avant la clôture de la session, a adopté les bills autorisant un plébiscite provincial quant à la détaxe d'importer des alcools forts, et interdisant la fabrication d'alcools pour consommation domestique dans ces provinces. Ces deux bills ont eu des majorités de 6 et de 3 voix respectivement.

«NUANCES»

Toutes les bonnes librairies de Montréal et de la province offrent maintenant en vente le nouveau recueil de « billets du soir » publié récemment par Madeleine Yvonne Charette (Joela Rohu). Les lecteurs qui se souviennent d'avoir déjà lu ces délicieuses chroniques voudront résister au charme de ces petits tableaux, finement dessinés, où l'auteur a fixé, avec une variété de nuances très originales, les divers aspects des êtres et des choses. Le volume, dont la tenue typographique s'harmonise bien avec le caractère de l'ouvrage, compte 135 pages et est orné d'une couverture très originale du peintre Adrien Hébert. Il se vend au « Devoir » et partout, 60 sous, plus cinq sous pour les frais de poste. La vente au commerce est faite par l'« Action française », La Sauvagerie, Montréal.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 12 NOVEMBRE 1919
S. RENE, EVEQUE

Lever du soleil, 6 heures 54.
Coucher du soleil, 4 heures 24.
Lever de la lune, 9 heures 30.
Coucher de la lune, 11 heures 34.

Dernier quartier de la lune, le 14, à 10 h. 26 m. du matin.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 48
Même date l'an dernier... 46
Aujourd'hui minimum... 28
Même date l'an dernier... 26
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.93; 11 h., 29.94; 1 h.
de l'après-midi, 29.92.

LES GREVISTES VONT SE SOUMETTRE

Après dix-sept heures de débat, le comité général des "United Mine Workers of America" décide d'obéir à l'injonction de la cour d'Indianapolis et de rappeler la grève — Le président de la vaste organisation ouvrière déclare que ses membres américains ne peuvent combattre le gouvernement — L'impression produite.

Indianapolis, 11. — Le comité général des "United Mine Workers of America" a décidé, à 4 heures 10 ce matin, d'obéir à l'injonction de la cour d'Indianapolis et de contremander l'ordre de grève. Cette décision a été prise après dix-sept heures de discussion. La conférence a été ajournée à 2 heures cet après-midi.

L'ordre contremandant la grève n'avait pas encore été rédigé lorsque la conférence s'est ajournée. Cet ordre, d'après les instructions du juge Anderson, devait être présenté à la cour, à 10 heures avant-midi, pour être approuvé, et doit être envoyé à 6 heures ce soir à toutes les unions locales.

L'ORDRE APPROUVE
(Service de la Presse Associée)
Indianapolis, 11. — Le juge Anderson a approuvé, à 10 heures, ce matin, l'ordre du comité exécutif des "United Mine Workers of America", contremandant la grève des mineurs.

SENTIMENT DE SATISFACTION
Washington, 11. — Les fonctionnaires du gouvernement ont appris avec satisfaction la nouvelle que le comité central des "United Mine Workers of America" avait décidé d'obéir à l'injonction du juge Anderson.
On ne sait pas encore quelle sera la seconde étape de l'affaire, mais il est tout probable que les mineurs acceptent le bureau d'arbitrage que le juge Anderson a proposé par le président Wilson.

LACONISME ELOQUENT
Indianapolis, 11. — Le président

LE PORT EST EN TRAIN DE SE VIDER

PLUSIEURS NAVIRES SONT PARTIS POUR L'EUROPE OU POUR D'AUTRES DESTINATIONS. — IL EN REVIENT ENCORE CEPENDANT.

Le "Remore Head", de la Head Line, agence McLean Kennedy, a démarré ce matin pour Dublin avec un cargaison générale.

Le "Columbus", ancien navire allemand alloué au Brésil, chargé par la compagnie France et Canada, a aussi quitté le port cet avant-midi à destination de la France, via Barry Roads.

Le "Manchester Importer", de la ligne de Manchester, a cinglé vers ce port avec une cargaison générale.

Le "J. J. Drummond", de la marine marchande du gouvernement, va appareiller aujourd'hui pour Terre-Neuve, avec une cargaison générale.

Le "Minnesoda", du Pacifique Canadian, est arrivé à Québec à 10 heures hier soir. Il mouillera à 10 heures dans le havre.

Le "Melita", à ancres à Glasgow, à 3 heures, dimanche après-midi.

Le "Metagama" est arrivé à Liverpool, à 9 heures, hier matin.

Le "Granplan" a mouillé à Londres, à 2 heures, hier après-midi. Il reprendra la mer vers l'ouest, le 21.

Aujourd'hui, la Red Star Line a rétabli son service de passagers avec Anvers, par voie de Southampton. Le "Lapland" a démarré vers le grand port belge. C'est le premier départ de ce paquebot depuis l'occupation de la Belgique par les Allemands, en 1914. Le "Lapland" est l'un des transatlantiques les plus gros et les plus luxueux. Il jauge 10,000 tonnes. Pendant la guerre, il a été affecté au service New-York-Liverpool, de la ligne White Star.

Par suite de la grève de New-York, voici les nouvelles dates des départs des navires de la ligne White Star, de ce port : le "Cedric", à destination de Liverpool, le 14; le "Baltic", le 15; le "Celtic", le 22; l'"Adriatic", à destination de Cherbourg et de Southampton, le 28; le "Greit", à destination de l'Italie, par voie des Açores, le 25.

Le "Delma", navire de bois français, est arrivé des grands lacs, par le canal, cet avant-midi. Il va prendre une cargaison pour le Havre.

Trois gros canons allemands qui seront donnés en prix par l'organisation de l'emprunt de la Victoire sont sur des wagons, sur les quais. On signale le "Hessa" dans le fleuve.

ACCUSÉ DE VOL

Albert Perron, du No 49 de la rue Poupart, que les agents Raffelle et Boucher ont arrêté, hier soir, à l'angle des rues Craig et St-Antoine, a comparu ce matin, devant le juge Cusson, sous un double chef d'accusation. Nous rapportons ailleurs comment Perron et deux compagnons ont défoncé la vitre d'un restaurant en butant avec l'auto qu'ils montaient, sur un amas de briques. Cette auto, appartenant à la Générale Motor Co., avait été enlevée à l'angle de la rue Ste-Catherine et du boulevard St-Laurent, et les trois joyeux compagnons se payaient le luxe d'une promenade aux frais des proprié-

DEUX MINUTES D'ARRÊT

LA CELEBRATION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE.

A onze heures précises ce matin on a célébré par un arrêt de deux minutes le premier anniversaire de l'armistice. L'activité a fait place durant cette période au repos et voire au silence. La compagnie des tramways a arrêté ses voitures et rue Saint-Jacques on a même vu des autos stopper. Rue Notre-Dame, un camion de la ville est resté immobile pendant cinq minutes, prolongeant ainsi la durée du rite. Trams et autos filaient à côté du camion immobile. A l'hôtel de ville, toute l'activité a été suspendue. Les fonctionnaires se sont réunis dans leurs bureaux et on a causé.

La cour de pratique présidée par le juge Godere a suspendu ses délibérations. Avocats, greffier et juge ont échangé des souvenirs pendant la cérémonie très simple de la commémoration. Dans toutes les autres cours, on a de même obéi à la demande du roi.

Les sifflets des manufactures ont annoncé l'heure du rite et aussitôt le travail a cessé momentanément. Dans les grands bureaux, des banques, la cérémonie a fait taire le tapage des dactylographes. Les employés des magasins ont de même suspendu leur va-et-vient et chacun a eu le loisir de songer qu'une année a fui depuis l'armistice qui a terminé la guerre mondiale.

A QUEBEC

(De notre correspondant)
Québec, 11. — L'anniversaire de la signature de l'armistice a été célébré ce matin, à Québec, suivant le désir manifesté par Sa Majesté le Roi. A onze heures, au signal donné par le canon de la citadelle, on a salué de 21 coups à été tirés, les cloches des églises de la ville ont sonné et le travail a été suspendu dans les manufactures et dans les magasins, bureaux, etc. Les convois et les tramways de la ville ont aussi arrêté pendant deux minutes.

AUX ASSISES

Toute la séance de l'avant-midi, à la Cour d'assises, a été employée à l'instruction de la cause de Louis-Christophe, accusé d'un vol de \$2500 à main armée dans la demeure de la femme Alice Fourmanoir, No 2365 d boulevard Gouin. Les témoins qui ont comparu ont de nouveau relaté les faits que nous avons exposés dans les "Faits divers". Les plaidoiries ont été longues. Me R. L. Calder, défenseur de l'accusé, a tenté de prouver que les témoins Alice Fourmanoir et J. Malingre n'avaient pu identifier l'inculpé. Les bandits en effet étaient masqués et il semble difficile à croire qu'une femme puisse se rappeler les traits, particulièrement cachés par le masque, d'un de ces bandits. Me Walsh, au contraire, a soutenu que la preuve apportée était suffisante.

Le juge Martin, dans sa charge au jury, a montré qu'on ne contestait pas qu'il y eût vol, mais qu'il s'agissait de déterminer si l'accusé était bien un des bandits.

Comme l'heure était avancée, la cour a ajourné à 2 heures cet après-midi, et le jury pourra rendre son verdict dès l'ouverture.

LES TROIS-RIVIERES AUGMENTENT

(De notre correspondant)
Les Trois-Rivières, 11. — On nous informe que la ville des Trois-Rivières s'adressera à la prochaine session de la législature provinciale de Québec afin de faire annexer le Cap-de-la-Madeleine à la cité des Trois-Rivières. Par ce fait la population de notre ville réunie à celle du Cap, atteindra le chiffre de 35,000 âmes. On s'attend avec le développement d'industries nouvelles à ce que l'an prochain au plus tard, nous atteignons une population de 40,000 âmes.

UN CONSEIL ELECTORAL

(Service de la Presse Associée)
Paris, 11. — La campagne politique bat son plein en France. M. Brissson, un des députés socialistes les plus extrémistes de la Chambre, a dit, à une assemblée de paysans, ses électeurs, que la terre leur appartenait et qu'ils devaient s'en rendre maîtres.

YUDENITCH CONTRE-ATTAQUE

(Service de la Presse Associée)
Helsingfors, 11. — Un communiqué de l'armée du nord de la Russie dit que le général Yudenitch fait la contre-attaque contre Gatchina qui a été prise par les Bolcheviki le 3 novembre.

CHAMBRE PRINCIERE

(Service de la Presse Associée)
Simla, Indes, 11. — Le gouvernement des Indes a annoncé aujourd'hui qu'il avait décidé de créer une chambre permanente de princes indiens comme corps consultatif. Lord Chelmsford, le vice-roi, a annoncé cette nouvelle à une conférence des princes et des chefs indiens.

LES COMMIS ONT LEUR TOUR

L'UNION MUTUELLE DES EMPLOYES CIVIQUES DRESSE UNE NOUVELLE ECHELLE DE SALAIRES QUI COMPORTE UNE AUGMENTATION DE 41 POUR CENT POUR LES PETITS SALAIRES.

Les fonctionnaires municipaux, groupés dans le syndicat de l'Union Mutuelle des Employés civils, tiennent une réunion générale de leur association. Ce soir, pour discuter du relèvement des salaires et procéder à l'élection des officiers pour l'année courante.

En général, ils se plaignent de leur rétribution de petits salariés, disant qu'elle leur permet à peine de satisfaire aux exigences de la vie; ils ont dressé une nouvelle échelle de salaires. Dans leur estimation, le minimum est fixé à \$1,200, de \$800 qu'il est maintenant; pour eux un salaire raisonnable est celui de \$1,800 et un salaire juste celui de \$1,800, d'après les données du budget familial fournies par le ministère du travail à Ottawa.

En leur nom, M. A. Mathieu, secrétaire de l'union, a fait parvenir leurs réclamations précises à ce sujet, dans une lettre adressée aux administrateurs de la ville. Elle est conçue dans ces termes:

"Messieurs,
Nous prenons la liberté de rappeler à votre souvenir que le coût de la vie a pris des proportions extravagantes depuis ces dernières années. Dans tous les genres d'industries et de commerce, les employeurs ont été obligés d'augmenter les salaires, sinon en proportion de l'augmentation du coût de la vie, du moins de manière à atténuer ses effets et à soulager ainsi le sort du petit salarié.

"Vous savez, par ailleurs, que les salaires des fonctionnaires de la ville de Montréal n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années. Les employés de la ville ont donc le droit d'être traités de la même manière que ceux des autres villes de la province, et de bénéficier de la même augmentation de salaire.

"Si nous prenons en considération le fait que le comité des citoyens, choisi par le "Board of Trade" et la Chambre de Commerce pour régler les difficultés survenues entre la Commission Administrative et les départements de la police et des incendies, a accordé une augmentation de salaires substantielle, ces fonctionnaires de la ville ont le droit d'être traités de la même manière que ceux des autres villes de la province, et de bénéficier de la même augmentation de salaire.

"Nous nous croyons donc parfaitement justifiés de soumettre à votre considération, en prévision de la préparation du budget pour 1920, le tableau comparatif de salaires ci-joint, auquel nous avons annexé un budget familial préparé avec soin d'après les chiffres officiels du ministère du travail à Ottawa.

"Nous espérons, Messieurs, que vous prendrez en considération la situation difficile dans laquelle se trouvent les petits salariés à l'emploi de la ville et que vous accorderiez à nos demandes toute l'attention qu'elle mérite et à laquelle nous avons droit.

"Nos dévoués serviteurs,
"Les membres de l'Union Mutuelle des Employés Civiques."

Par A. MATHIEU, secrétaire.

Un tableau comparatif accompagnant la lettre, il renferme la liste des salaires actuels des différentes classes d'employés, avec la moyenne d'augmentation par année, contre la nouvelle échelle, et le pourcentage d'augmentation.

Le tableau d'augmentation varie de 41 pour cent pour eux, à 2 pour cent, pour les fonctionnaires mieux rémunérés.

LE PARQUEMENT DES VOITURES
M. Décarry convoque, pour vendredi, à 2 heures 30, dans ses bureaux, les représentants des compagnies de transport, de messageries, des associations d'automobilistes, de jeux athlétiques, des maisons de commerce et autres intéressés à discuter avec lui, du projet de réglementation de la circulation des voitures dans les rues, et surtout de leur stationnement.

Le président de la commission désire obtenir une idée nette des réclamations de tous les intéressés, afin de préparer un règlement qui contienne du coup les restrictions nécessaires, sans risquer de recourir à tout moment à la politique des amendements.

DIVERS
La Cie Alaska Bedding a obtenu un permis de construire de la ville de Montréal, pour la construction d'un vaste usine de trois étages, mesurant 280 pieds par 80, au coût de \$200,000; l'usine sera érigée rue de Courcelle, à Saint-Henri.

Le maire a prié les commissaires d'accorder une heure de congé

EN ATTENDANT CE QUI NE VIEN PAS

LES PLOMBIERS DISCUTENT A HUIS CLOS ET LES CHARPENTIERS TUENT LE TEMPS EN JOUANT AUX CARTES — UN IRASCIBLE.

Tandis que les plombiers en grève, de moins en moins nombreux, s'enferment maintenant en une salle assez exigüe, les charpentiers-menuisiers, organisés en union internationale, conservent leurs appartements enfumés, y discutent de la situation ou se distraient de leurs loisirs auprès des entrepreneurs en jouant aux cartes.

Nous nous garderons bien de dévoiler ce qu'un nouvelliste a entendu et vu d'une réunion de ces employés en construction, à laquelle, sans qu'il le voulait, il a assisté sur prière du portier lui-même. Imaginez l'air bruyant d'un gros unioniste unilingue qui aurait bien voulu faire payer son indiscret ion volontaire. Il n'a cependant pas osé lever le bras sur le chroniqueur bonhomme qui s'expliquait mal tant de courroux. Ira-t-on chercher sous cet incident le motif psychologique? Nous n'y voyons pour notre part d'autre raison que la peur de voir courir dans le public la rumeur de l'insuccès de la grève des charpentiers-menuisiers.

DIVERS
On nous prie d'annoncer pour demain soir les assemblées régulières des buandiers, local 223, et des bouchers, local 299. C'est ce soir que les travailleurs en chaussures, union nationale et catholique, choisissent leurs candidats aux postes de leur côté, organisent pour le 24 un concert-boucan auquel le public en général est invité. M. Gervais, leur agent d'affaires, au même temps que celui des vitriers, tous deux en grève, nous déclare que la situation, quant à ces derniers, reste inchangée. Il n'a reçu aucune nouvelle des trois patrons qui n'ont point descendu même en partie aux réclamations de leurs employés, pourtant prêts à certaines concessions.

Un mot seulement de la convention du parti ouvrier, qui s'ouvre samedi, au No 417, rue Ontario. Les délégués qui y enverront les employés de tramways sont MM. A. Lacombe, H. Champagne, L. Dussault, G. Gagnon, J.-L. Bourbonnière, A. Lavallée. Toutes les unions ne participent pas à cette convention. D'autres se voient défendre ce champ d'action par la constitution qui les régit.

UN POLONAIS EN ACCUSE UN AUTRE
Le détective Charrette a mis sous arrêt hier après-midi, un Polonais du nom d'Alexandre Dodyk, qu'on accuse d'un vol sur la personne, de \$146. Il y a quelques jours, cet individu aurait entraîné un compatriote du nom de Charles Stevencuk dans un fondis et l'aurait enivré puis dépouillé de la somme qu'il portait sur lui, soit \$146. Stevencuk, quelques heures après, a été arrêté pour ivresse et c'est dans les cellules qu'il s'est aperçu qu'on l'avait volé. Il a porté plainte contre son compagnon de la veille, et le détective Charrette a arrêté Dodyk sur lequel on a trouvé la somme de \$920. L'inculpé a comparu ce matin et s'est dit innocent.

LE Dr Z. MALO EST MALADE
Le Dr Zénon Malo, de la rue St-Denis, que le jury du coroner a trouvé naguère coupable du meurtre de Béatrice Chicoine, n'a pu comparaître à son examen volontaire qui devait avoir lieu ce matin. Le prévenu est gravement malade à l'infirmerie de la prison de Bordeaux. On le conduira bientôt à l'hôpital St-Jean-de-Dieu pour lui faire subir un examen mental.

GRÈVE À FLORENCE
(Service de la Presse Associée)
Rome, 11. — Une grève de vingt-quatre heures a été déclarée à Florence. A la fin de la grève, il y a eu une bagarre entre les policiers et les manifestants. Cinq personnes ont été blessées.

LITHUANIE-POLOGNE
Copenhague, 11 (Service de la Presse Associée). — Par l'entremise des représentants de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis, le gouvernement lithuanien a consenti à prendre part à une conférence qui aura pour but de régler les différends entre la Lithuanie et la Pologne.

UN COMLOT POUR DEPOSER LE SULTAN
(Service de la Presse Associée).
Berlin, 11. — Une dépêche de Constantinople, datée de lundi, mande que l'on vient de découvrir un complot pour déposer le sultan de Turquie.

jeudi matin, à tous les employés qui désiraient assister aux funérailles de M. L.-J. Pelland, de la perception du revenu.

Les inspecteurs du lait, au cours de 518 visites, ont confisqué, durant octobre, 547 gallons de lait impur. Le département a intenté 10 poursuites et obtenu 7 condamnations.

UN SEUL JOURNAL A PARIS

Les journaux du matin s'entendent pour publier "La Presse de Paris" pendant la grève des typographes.

Paris, 11. (S. P. A.) — Les principaux journaux du matin, de Paris, ont publié un seul journal, sous le nom de "Presse de Paris", à la suite de la grève des linotypistes et typographes qui a été déclarée, hier soir.

La note est imprimée en caractères gras sur la première page: "En dépit d'un contrat qui les liait jusqu'au 1er juin 1920, les typographes de Paris se sont mis en grève, hier soir. Cette division est d'autant plus regrettable qu'elle a lieu le jour de l'anniversaire de la signature de l'armistice et à la veille des élections parlementaires."

Tous les journaux de Paris ont décidé de ne publier qu'un journal commun durant la grève.

Les journaux socialistes s'uniront eux aussi pour ne publier qu'un seul journal.

Les typographes parisiens ont commencé à faire de l'agitation au mois d'octobre, lors de la grève des distributeurs de journaux. Ils ont demandé à cette époque une augmentation de cinq francs par jour, à cause du coût élevé de la vie. Les directeurs de journaux ont répondu aux typos qu'il leur était difficile d'accorder une augmentation de salaire. Ils ont discuté la question de porter le prix des journaux de deux sous à trois sous. Comme rien n'a été fait par les directeurs de journaux, les typos ont déclaré la grève.

WASHINGTON ATTEND LE PRINCE

Une réception a été préparée — Cet après-midi à la Maison Blanche

Washington, 11. — Des préparatifs de bienvenue ont été faits pour recevoir le prince de Galles qui doit arriver à Washington à midi. Le président Marshall et les membres du cabinet recevront le prince au nom du gouvernement américain.

Après la bienvenue à la gare, le prince se rendra à la résidence de Perry Belmont qu'il occupera pendant son séjour aux Etats-Unis. Il recevra les membres de sa suite à dîner.

Cet après-midi il recevra et fera des visites. Sa principale visite sera à la Maison Blanche.

Le vice-président Marshall recevra à dîner ce soir en l'honneur du prince au Belmont. Demain, il se rendra en auto à Mount-Vernon. Le secrétaire Lansing recevra à dîner,

demain soir, et il y aura souper de gala à l'ambassade anglaise jeudi. Durant son séjour aux Etats-Unis le prince décorera plusieurs officiers américains, qui se sont signalés pendant la guerre.

(Service de la Presse Associée)

Philadelphie, 11. — A bord de son train spécial, le prince de Galles, accompagné du secrétaire d'Etat Lansing et des autres membres du comité de réception est arrivé à la gare de Philadelphie à 9 heures ce matin. Après cinq minutes d'arrêt, il est parti pour Washington.

Le prince s'est levé de bonne heure et après le déjeuner il a pris plaisir à regarder le paysage le long de la route.

L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Washington, 11 (Service de la Presse Associée). — Le premier anniversaire de la signature de l'armistice et de la fin des hostilités a été observé à travers les Etats-Unis. Les gouverneurs de douze Etats ont proclamé la journée fête légale.

EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 11. (S. P. A.) — L'anniversaire de la signature de l'armistice a été célébré dans tout le Royaume-Uni aujourd'hui. A 11 heures, deux minutes de répit ont été observées. C'est l'heure où l'armistice est entré en vigueur il y a un an.

Il était curieux de remarquer comment l'anniversaire a été observé par les différentes classes de la société. Les juges, les fonctionnaires, les militaires, à 11 heures sonnant, se sont arrêtés pendant deux minutes, alors que les sifflets des usines faisaient entendre leur bruit strident. Les musiques ont joué le "Dieu sauve le roi". Les églises ont sonné le salut funèbre. Des couronnes ont été déposées au pied des monuments élevés à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

LES PATRONS DECIDÉS À TENIR BON
(Service de la Presse Associée)
Barcelone, 11. — Les patrons paraissent bien décidés à continuer la contre-grève. Ils tiennent bon. Certains établissements qui n'ont pas voulu fermer leurs portes se voient obligés de cesser de travailler parce qu'ils sont boycottés par les contre-grevistes. On s'attend à ce que la contre-grève s'étende à Madrid et à Saragosse.

ON CRAINT LA FAMINE
Madrid, 11. — La contre-grève qui règne à Barcelone et qui menace de se répandre dans d'autres villes d'Espagne, met la population dans l'angoisse. La faim viendra bientôt dans les maisons d'ouvriers, dit un journal de Madrid, et la faim est mauvaise conseillère.

NE NOUS PLAIGNONS DONC PAS
(Service de la Presse Associée)
Paris, 11. — Le coût de la vie en France a monté de 161 pour cent depuis le signature de l'armistice. C'est le calcul que fait le ministre du Travail, de France.

À LA MEMOIRE D'EDITH CAVELL
Bruxelles, 11. — Les cellules occupées par Edith Cavell et par Gabrielle Petit avant leur exécution seront converties en petits musées. C'est la décision prise par la Cour de justice.

Les vêtements que portaient les deux femmes, leurs livres et tout ce qui leur appartenait ont été placés dans les cellules. Des plaques avec des inscriptions appropriées seront placées sur les portes.

M. POINCARÉ REÇU À LONDRES

(Service de la Presse Associée)
Londres, 11. — Le président Poincaré a été reçu officiellement par la ville de Londres, au Guild Hall, aujourd'hui. Une adresse lui a été lue par le représentant de la ville.

A cette cérémonie assistaient M. Stephen Pichon, M. Lloyd George, le prince Albert, second fils du roi George, la princesse Christian de Schleswig-Holstein, sa tante, le prince et la princesse de Connaught, d'autres membres de la famille royale et un grand nombre de citoyens éminents.

LES ROUTES DE LA REGION DE JULIETTE

(De notre correspondant)
Joliette, 11. — Un contrat de gravelage de 12 milles 2-3 de caennin au prix de \$118,687.60 a été donné à la "Canadian Highway Engineering Co.", par la municipalité de Saint-Thomas de Joliette. Ce chemin reliera les limites respectives de Joliette et de Berthier, couvrant en plus tous les chemins de ligne qui conduisent à la route principale.

Dans la paroisse de Sainte-Marie Salomé, comté de Montcalm, on a fait également du gravelage, sur les routes conduisant à l'église, se réservant pour plus tard de macadamiser ou graver les autres chemins.

LA RANDONNÉE DE L'AVIATEUR POULET
(Service de la Presse Associée)
Paris, 11. — L'aviateur Poulet a déjà accompli un tiers de son voyage de Paris à Melbourne, en Australie. Il a couvert trois cent mille milles.

L'aviateur est arrivé à Bagdad le 5 novembre. Le 7 novembre Poulet est parti pour les Indes, en longeant le golfe Persique. Son premier arrêt sera Bandar Abbas.

UNE BAGARRE SE PRODUIT À CORK
(Service de la Presse Associée)
Cork, 11. — Il y a eu des bagarres entre les militaires et les civils hier soir. Les militaires étaient fatigués de se voir maltraiter par les civils. Hier soir ils se sont rués sur la foule. On s'est servi de bâtons et de projectiles. On a même tiré du revolver. Deux militaires ont été tués. La police a réussi à disperser la foule et à ramener les soldats à leur caserne.

LE GÉN. GOURAUD EN SYRIE
(Service de la Presse Associée)
Toulon, 11. — Le général Gouraud et cinq officiers sont attendus pour la Syrie. Ils doivent s'embarquer pour la Syrie. Le général Gouraud occupera le poste de haut commandant français. Trente officiers l'accompagneront en Syrie. Le parti officiel s'embarquera à bord du "Waideck Rousseau", le 17 novembre.

COLLISION SUR LA RIVIÈRE DELAWARE

(Service de la Presse Associée)
Philadelphie, 11. — Trois personnes ont perdu la vie et douze ont été blessés à la suite d'une collision entre un remorqueur et un bateau-passeur du chemin de fer "Philadelphia and Reading" sur la rivière Delaware, aujourd'hui les trois hommes ont été écrasés. On a pu sauver cent cinquante personnes qui étaient à bord du bateau-passeur.



LE FOYER

Le sofa

Dans la bibliothèque, dans le boudoir, dans le salon, dans la chambre même, le sofa a sa place, et de tous les sièges, c'est celui qui sera le mieux apprécié, le plus recherché ! Il faut donc savoir le placer. Il faut qu'il aide à parer la pièce, et qu'en même temps, on en jouisse le plus possible.

S'il y a une cheminée dans la chambre, le sofa ne la suivra pas de loin. C'est une mode qui a beaucoup de faveur de nos jours, et avec raison. Rien n'est plus charmant que de s'installer trois ou quatre commodément dans les coussins moelleux, pour causer près du feu. La façon classique de disposer le sofa, si la pièce est assez grande, c'est de le mettre faisant face à la cheminée, et adossé à une longue table, une table longue et étroite. Sur la table, un chemin de table, quelques potiches, et de préférence une jolie grande lampe électrique, ou bien, deux petites, une à chaque bout. De cette façon, on sera bien sur le divan pour lire le soir; et également bien pour se reposer à la chaleur du feu.

Mais voilà. Cette façon n'est plus la dernière en faveur. On voit plus dernièrement le sofa en équerre avec la cheminée, de manière à ce qu'on voie le feu sans en recevoir tout à fait aussi directement la chaleur. Cela demande peut-être une pièce encore plus grande. Sur deux petites tables, à chaque bout, une lampe

à coquet abat-jour. Un ou deux fauteuils, placés négligemment, feront cercle autour de la cheminée.

Autrement, on peut mettre en avant du sofa une petite table sur laquelle seront des livres, des fleurs, ou encore la corbeille à ouvrage.

Dans la chambre, si la chambre à coucher est grande, un sofa de cretonne pâle se placera à peu près de la même façon, si la chambre possède une cheminée. On peut aussi le mettre au pied du lit, ou près d'une fenêtre, suivant la fenêtre. Tout dépend de la grandeur des pièces, et des autres meubles qui sont dans la chambre. Il faut se garder de vouloir suivre à tout prix ces suggestions, quand la maison même ne s'y prête pas. Cela arrive, qu'on soit tenté par telle disposition de meubles, et que cependant, on ne puisse l'adopter qu'en faisant tort à la joliesse de l'intérieur. Alors, après voir essayé, il ne faut pas s'enlêter, si l'effet n'est pas heureux, sous prétexte que c'est la mode !

Sur le sofa, ayez beaucoup de coussins. Vous n'en aurez jamais trop. Ils ajoutent au confort et à la coquetterie de la maison. On en fait de toutes les formes. Jamais on n'en fit de plus divers. Pour la chambre, les coussins de broderie se mêleront harmonieusement aux coussins de cretonne pâle. Sachez y mettre de la personnalité.

Cousine GILLETTE.

Pensées choisies

Il faut que les hommes soient les esclaves du devoir, ou les esclaves de la force.—JOUBERT.

Conseils pratiques

POUR RENDRE UN TAPIS CIRE PLUS DURABLE

Le nettoyer comme il faut, et le frotter de temps à autre avec de la cire liquide, et bien le polir à chaque fois. Il vous sera ainsi plus facile de le tenir propre, et vous le rendrez beaucoup plus durable. Pour le polir avec succès, enveloppez dans un linge doux ou un morceau de flanelle, un fer, et prenez-le comme polisseur.

POUR ENFILER DES PERLES

Les enfants s'amusez ordinairement bien à enfiler des perles, surtout les très petits enfants. Seulement, on trouve dangereux, et à raison, de leur laisser en mains une grande aiguille. Quelqu'un suggère de leur donner de très grosses perles, et de les leur faire enfiler sur un lacet de bottines ordinaires; cela leur fait un jouet peu coûteux, et qui les occupera bien.

POUR FRISER LES PLUMES D'AUTRUCHE

Jeter du sel sur le poêle rouge, et pendant que le sel pétillera, mettre la plume au-dessus. Elle redeviendra aussitôt légère qu'elle l'était neuve. Ce conseil redevient bien pratique aujourd'hui que les plumes retrouvent une faveur sans pareille.

La bonne cuisine

POMMES A LA VIRGINIE

Prenez trois tasses de pommes hachées, trois tasses de farine jaune de

blé d'Inde, une tasse d'eau, une cuillerée à thé de sel.

Combinez les pommes, le sel, le féculé de blé d'Inde et ajoutez l'eau. Jetez à la cuillerée sur une tôle graissée. Faites cuire bien brune, jusqu'à ce que les pommes soient cuites. Servez avec du sirop.

HUITRES A LA MARYLAND

Prenez une chopine de tomates en boîtes, une chopine d'huîtres, deux tasses de pommes de terre coupées en cubes, une chopine de lait, deux cuillerées à thé de sel, une demi cuillerée à thé de poivre, une cuillerée à table de beurre ou de margarine, une tasse de pain en cubes, deux tasses de jus d'huîtres.

Combinez les tomates, les pommes de terre, et le jus d'huîtres. Couvrez avec de l'eau bouillante et cuisez jusqu'à attendrissement. Ajoutez les huîtres, le lait, le beurre, et laissez cuire jusqu'à ébullition. Assaisonnez. Quand c'est prêt à servir ajoutez des croûtons rôtis.

BISCUITS A LA CUILLER

Prenez un oeuf, ou deux oeufs, une tasse de sucre, une demi-tasse de beurre, le quart d'une tasse de lait doux, une chopine de farine, deux cuillerées à thé de poudre à pâtisserie, une cuillerée à thé de vanille.

Mélangez ensemble le beurre, le sucre, et l'oeuf (ou les oeufs). Battez soigneusement jusqu'à ce que le mélange soit moussueux. Ajoutez-y la vanille et le lait. En dernier lieu, mettez la farine, tamisée avec la poudre à pâtisserie, puis travaillez bien l'appareil quelque temps. Coupez-les en bandes étroites d'environ un quart de pouce d'épaisseur et longues comme l'index. Roulez-les dans le sucre tamisé et faites cuire à four doux. Il serait préférable de rouler ces biscuits avec les mains, plutôt qu'avec le rouleau. Lorsqu'ils ont une belle couleur, retirez-les des doigts et laissez-les refroidir.

CRÔUTE NOUVEAU GENRE

Prenez deux parties de gruau d'avoine et une partie d'eau bouillante. Echauffez le gruau. Mélangez-le bien et roulez en pâte plutôt mince. Cette pâte est d'une cuisson rapide, donc si vous y introduisez des fruits dont la cuisson est de longue durée, fai-

tes cuire ceux-ci avant de vous en servir. Cette crôte est très tendre, et possède les qualités d'une bonne crôte croquante.

BEIGNETS

Prenez deux cuillerées à table de beurre, six cuillerées à table de lait doux, une cuillerée à thé de poudre allemande, de la farine en quantité suffisante pour que la pâte puisse se rouler. Roulez la pâte mince, coupez en morceaux carrés et faites frire. Servez au sirop d'érable.

N'oubliez pas

le livre de Michelle Le Normand, "Autour de la maison" et procurez-vous l'avant que l'édition soit épuisée : en vente au "Devoir" et dans toutes les librairies au prix de cinquante sous, plus cinq sous pour le port.

ROSES FANÉES

Toutes les roses sont fanées Dans les jardins et dans les bois ; Elles s'effeuillent, profanées Par les baisers des souffles froids.

L'Automne les a condamnées Sans merci, telles sont ses lois. Toutes les roses sont fanées Dans les jardins et dans les bois.

Et comme les autres années, Terre aride, tu les reçois. Heureuses les prédestinées Qui moururent entre vos doigts ! Toutes les roses sont fanées. Albert LOZEAU.

NOUVELLE SIGNATURE

Prague, 11. — Le président Masaryk, de la république tchécoslovaque, a signé le traité de paix.

TYPOS EN GRÈVE

Paris, 11. — Les linotypes et les typographes des journaux parisiens ont voté la grève. Comme résultat, pas de journaux demain, hors peut-être les organes socialistes.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

PROGRAMME DES COURS A MONTREAL

Voici le programme des cours donnés par le Conseil des Arts et Manufactures pour cette semaine et on peut encore se faire inscrire en se présentant aux salles des cours, ou au bureau général, chambre numéro quatre, du Monument National.

MONUMENT NATIONAL

Lundi. — 9 h. 30 a. m., dessin à main levée, peinture; 2 h. p. m., confection de chapeaux (dames); 7 h. 30 p. m., modelage, dessin à main levée, lithographie, dessin d'architecture, coupe, couture.

Mardi. — 2 h. p. m., coupe, couture; 7 h. 30 p. m., dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, menuiserie, charpenterie, construction d'escaliers, dessin mécanique, confection de chapeaux.

Mercredi. — 1 h. 30 p. m., solfège, 1ère année; 2 h. p. m., confection de chapeaux; 7 h. 30 p. m., modelage, dessin à main levée, lithographie, dessin d'architecture, coupe, couture, solfège, deuxième année.

Jeudi. — 2 h. p. m., coupe, couture; 7 h. 30 p. m., solfège, première année.

Vendredi. — 9 h. 30 a. m., dessin à main levée, peinture; 1 h. 30 p. m., solfège, deuxième année; 7 h. 30 p. m., dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, menuiserie, charpenterie, construction d'escaliers, dessin mécanique, confection de chapeaux.

Le prospectus de l'année peut être obtenu au bureau du conseil en aucun temps.

ECOLE DES ARTS ET METIERS A JOLIETTE

OUVERTURE PUBLIQUE LE 17 NOVEMBRE

Le secrétaire, M. J. P. L. Bérubé reçoit une communication de la cité de Joliette qui l'informe que le local et l'installation de l'école officielle des cours dans la semaine du 17 novembre. Le comité nommé par le Conseil de ville pour s'occuper de cette école de dessin, organise une séance publique où l'on donnera le programme des cours et on fera connaître les avantages réels qu'ils y a pour les ouvriers particulièrement de suivre les matières qui seront enseignées.

Le Conseil des Arts et Manufactures déléguera de ses membres à cette assemblée publique.

ECOLE DE DESSIN A LA TUQUE

OUVERTURE EN DECEMBRE

M. Bérubé, secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

ECOLE DE DESSIN A LA TUQUE

M. J. B. Meilleur Barthe, membre de cette institution pour le district de Trois-Rivières, délégué par le Conseil, sur autorisation de l'honorable L. A. David, secrétaire de la province, sont de retour d'une visite en cette ville pour en vue d'établir une école de dessin demandée par le conseil de ville de l'endroit ainsi que par les industriels.

Cette ville de 5,000 âmes aura son école gratuite de dessin, et le comité spécial formé par les autorités municipales sont déjà à l'œuvre pour faire une installation des plus convenables pour le fonctionnement de deux cours, dessin mécanique, dessin linéaire et architecture en rapport avec la construction.

L'on fera l'inauguration officielle de cette nouvelle école dans les premiers jours de décembre.

Les industriels, les directeurs de grand moulin de pulpe, et les entrepreneurs sont très heureux d'appréhender cette bonne nouvelle que le gouvernement provincial désire faire bénéficier la jeunesse ouvrière de ces cours si pratiques et le succès de l'école est assuré surtout au point de vue du nombre des élèves.

Le conseil de ville est disposé à mettre des salles convenables, éclairées, chauffées et même en partie meublées, et ce, gratuitement au Conseil des Arts.

LA LOI SE FAIT PLUS RIGIDE

LES ETABLISSEMENTS MONTREALAIS AUTORISES A VENDRE DES LIQUEURS ALCOOLISABLES, SE VOIENT IMPOSER DES HEURES DE FERMETURE.

On nous informe de Québec qu'un arrêté ministériel vient de déléguer les heures d'ouverture des débits de boissons de liqueurs. Ce sera de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

L'on veut ainsi exercer une sur-



3 GRANDS POINTS

de supériorité sont la cause de la merveilleuse réputation mondiale de Zam-Buk.

1. ZAM-BUK EST UN ANTISEPTIQUE. — Appliqué à une plaie ou à une blessure, il détruit tous les germes, agit comme un agent protecteur, prévenant ainsi la suppuration et la gangrène.

2. ZAM-BUK EST UN CALMANTE. — Cette propriété le rend indispensable lorsque la peau est dans un état d'irritation ou d'inflammation, ou dans tous les cas d'accidents à la peau. Il met fin à l'irritation, arrête la douleur et fait sortir l'indolence. La première pensée d'une mère, lorsqu'un enfant s'est fait mal, c'est de mettre fin à la peine. Rien ne le fait comme Zam-Buk.

3. ZAM-BUK GUERIT. — Finalement, après avoir nettoyé un endroit endolori d'une manière antiseptique, et avoir mis fin à toute douleur et à l'endolorissement, les essences curatives de Zam-Buk favorisent la croissance rapide du tissu nouveau. Les plaies disparaissent vite là où l'on applique Zam-Buk.

C'est le meilleur remède connu pour l'eczéma, les éruptions, les ulcères, les hémorroïdes, l'empoisonnement du sang, les coupures et les brûlures. La boîte, 50 sous.

Zam-Buk

veillance plus étroite sur les douze marchands autorisés à Montréal à vendre des liqueurs fortes. Les inspecteurs nommés récemment pour veiller sur ces établissements pourront demeurer tout le jour en office à l'établissement dont on leur a à chacun confié la garde.

Le gouvernement provincial est donc d'opinion qu'un homme, quel que malade qu'il soit, peut fort bien attendre au lendemain matin pour se procurer de la boisson.

Le nouvel arrêté ministériel ne favorise pas beaucoup les appétits subits d'eau de vie. Si l'on se rappelle bien la loi de prohibition ne pourvoyait pas d'abord à des heures de fermeture pour les débits patentés. La nouvelle ordonnance entre immédiatement en vigueur. L'on veut mettre fin aux abus que l'on a déjà découverts. Dans ce but, afin de diminuer le nombre des ventes illégitimes, l'on émettra de nouveaux certificats. De plus, à la prochaine session de la législature, on amènera la loi de prohibition de façon à en assurer l'observance rigoureuse.

Les hommes qui prennent soin de leur mise

font nettoyer leurs habits d'une manière méthodique à la Buauderie Toilet. C'est une petite dépense mais une grosse économie.

TOILET LAUNDRY

Company Limited
Tél. Up. 7640

"Nous telignons à votre convenance"

Province de Québec, Cour Supérieure
District de Montréal,
No 3347.

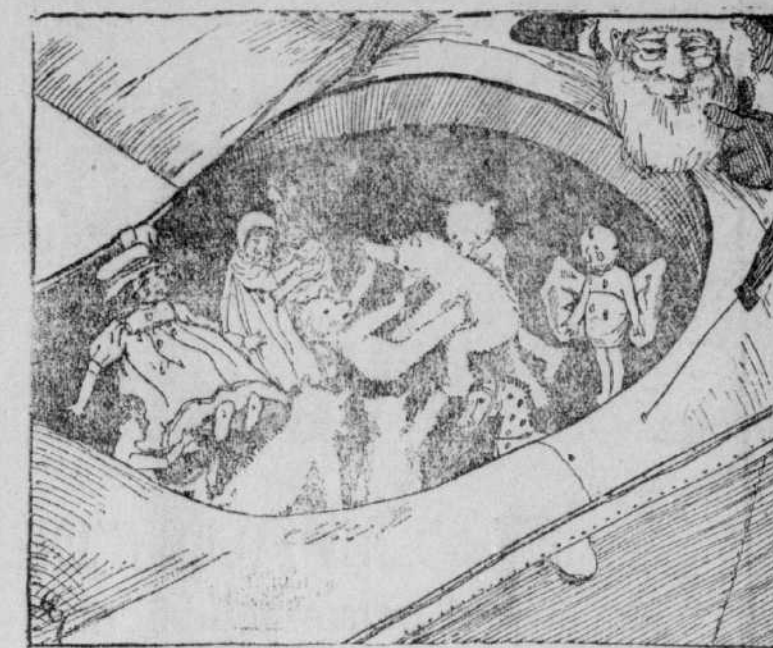
Dame Malvina Dagenais, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Stanislas Chalut, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse, contre Stanislas Chalut, des cité et district de Montréal,

Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois,

Montréal, 8 novembre 1919.
T. DEPATIE,
Député-Procureur.
W. BESSETTE,
Procureur de la demanderesse.

GRANDS MAGASINS GOODWIN



Les jouets sont fatigués

Garçonnet et Fillette.

Aux soins des Grands Magasins Goodwin,

Montréal.

"Père Noël", cria Doj.

"Oui, Doj."

"Les 'Teddy Bears' et les singes empaillés sont à se quereller."

"Pourquoi ? Qu'y a-t-il ?" demandai-je.

"Bien, les 'Teddy Bears' disent que ce sont eux que les enfants aiment le plus, et les singes disent que non."

"Dis-leur de rester tranquille, Doj," dis-je, "ou sinon nous les laisserons sur un banc de glace, au milieu des Pingouins."

Cela les calma.

"Père Noël", cria Toj.

"Voyons, qu'y a-t-il encore ?" demandai-je.

"Toutes les poupées se sont mises à pleurer."

"Mais, pourquoi ?"

"Elles croient qu'elles sont trop nombreuses, et elles craignent qu'il n'y ait pas assez de petites filles pour qu'elles aient chacune une mère."

Je ne pus m'empêcher de rire.

"Dis-leur d'attendre qu'elles aient vu toutes mes petites filles chez Goodwin, et alors elles seront certaines d'avoir toutes une maman."

Et les poupées se turent.

Je comprends que les jouets commencent à être fatigués.

Je vous écrirai bientôt.

PERE NOEL.

Magasins ouverts à 9 heures.

Magasins fermés à 6 heures.

Goodwin's LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

FEUILLETON DU DEVOIR

L'EXILÉE

Par M. DELLY

—Quant à Irène, ajouta le prince, je me réserve de lui apprendre moi-même ce que je compte faire à son égard. Vous voudrez bien, ma mère, lui dire de venir me parler demain matin.

La jeune fille passa la fin de la journée et toute la nuit dans de véritables transes. Ce n'était évidemment pas un traitement de faveur que lui réservait son frère. Depuis ses fiançailles, il avait adopté à son égard une attitude d'indifférence absolue. Jamais il ne lui adressait la parole, et tandis qu'il avait comblé de cadeaux Terka et Mitzi pendant leur séjour à Paris, il n'avait rien rapporté à Irène, demeurée pendant ce temps au château de Szily, chez sa marraine la comtesse Serolta Gisza, alors que Renat lui-

même avait vu arriver à son adresse une légère petite voiture et un poney qui avaient réalisé son rêve le plus cher.

Il semblait vouloir ignorer absolument... Et l'amertume s'amasait dans l'âme d'Irène, non contre lui, mais contre Myrto, amertume d'autant plus intense qu'elle n'osait plus la faire sentir à sa cousine.

Ce fut donc l'âme remplie d'une sourde angoisse qu'elle entra, le lendemain, dans le cabinet de travail de son frère. Le prince, occupé à écrire, lui désigna un siège en disant froidement :

Assseyez-vous, Irène, je suis à vous dans cinq minutes.

grande photographie représentant Myrto vêtue de blanc et couverte de fleurs, comme le jour où le prince Milcza l'avait aperçue près du petit bois... Et cette vue fit monter au cerveau d'Irène une bouffée de colère jalouse.

Le prince passa enfin sa plume et se renversa légèrement dans son fauteuil pour fixer sur sa soeur ce regard qui gardait pour elle la dureté d'autrefois.

—Ma mère vous a appris, n'est-ce pas, ce que je comptais faire pour faciliter l'avenir de Terka, de Mitzi et Renat ?

Elle répondit affirmativement, d'une voix étouffée par l'émotion qui la serrait à la gorge.

—Il y a quelques mois, j'avais pour vous des intentions semblables, malgré l'impression peu favorable produite sur moi par votre malveillance à l'égard de celle à qui nous devons tant, et qui s'est montrée, malgré tout, si patiente et si bonne à votre endroit. Mais il s'est passé depuis un fait me montrant qu'il ne s'agissait pas seulement d'une jalousie, d'une antipathie passagère. Lorsqu'une femme, froidement, délibérément, inflige une blessure profonde à une autre femme qui ne lui a jamais fait que du bien, lorsqu'elle ne craint pas, dans sa rage jalouse, de lui faire croire ce qu'elle

avait n'avoir jamais existé, pour avoir l'atroce plaisir de la faire souffrir, je n'ai qu'un mot pour qualifier un tel acte : je l'appelle une lâcheté perfide... Et j'avais jugé que celle qui s'en était rendue coupable n'était plus digne d'être traitée comme ma soeur.

Pâle et tremblante, Irène baissait les yeux. Il lui semblait soudain que tout s'écroulait autour d'elle...

—Cependant, sur l'instante demande de Myrto dont la charité ne connaît pas de limites, j'ai consenti à revenir sur cette décision.

Vous aurez donc la même dot que Terka et Mitzi... Mais j'ai tenu à vous faire savoir que vous la deviez à Myrto... à Myrto seule.

Les lèvres serrées d'Irène s'ouvrirent pour laisser échapper ces mots :

—De cette manière, je n'en veux pas... —Oh ! à votre gré dit-il du même ton net et glacé. Mais ce n'est pas ainsi que se trouvera facilité le mariage riche et brillant rêvé par votre cervelle futile. Vous réfléchirez et vous me donnerez votre réponse demain.

Elle se leva brusquement, la coère lui montait au cerveau, avec une sorte d'affolement qui l'emportait hors d'elle-même... Pas demain... aujourd'hui...

Je ne veux rien d'elle, je la hais, cette hypocrite, cette intrigante...

Elle le vit tout à coup debout, son poignet se trouva ensermé dans une main dure, des yeux étincelants d'irritation se posèrent sur elle, lui faisant baisser les siens...

—Vous osez l'insulter !... Misérable envieuse, je vous forcerai à lui demander pardon à genoux ! —Vous me faites mal ! bégaya Irène.

Il lâcha son poignet et, subitement redevenu maître de lui-même, dit avec un calme glacial :

—Je pense qu'en effet vous n'avez aucun besoin de mon aide pour votre avenir. Arrangez-vous à votre guise, je me désintéresse absolument d'une créature ingrate et sans cœur.

Elle sortit du cabinet de travail, frissonnante et livide. A ses oreilles bourdonnantes retentissaient les derniers mots de son frère... Elle gagna le salon et se laissa tomber sur un fauteuil, car ses jambes tremblantes refusaient de la porter.

Des soubresauts nerveux la secouaient des pieds à la tête. Le front contre le dossier du fauteuil, elle pleurait convulsivement, en se tortillant les mains.

Une porte s'ouvrit tout à coup. C'était Myrto, les bras remplis de fleurs dont elle venait orner les jar-

dinières du salon.

—Irène ! dit-elle avec une surprise anxieuse.

La jeune fille se redressa brusquement comme si quelque venimeux insecte l'avait touchée, montrant son visage congestionné, couvert de larmes, et ses yeux brillants de fureur.

—Vous !... encore vous ! Ce n'est pas assez de m'humilier, de me faire jeter une amulette par lui !... Il faut que vous veniez jouir de ce que vous m'avez si bien préparé... —Irène !... mais, Irène ! murmura Myrto toute pâle.

—Je vous hais ! continua Irène avec exaltation. Vous n'êtes qu'une habile comédienne, vous avez bien joué votre rôle... Maintenant, vous faites de lui ce que vous voulez, et vous en profitez pour l'exciter contre moi, que vous détestez... —Oh ! Irène, moi qui ai tout fait au contraire pour...

Un rire convulsif secoua la jeune fille.

—Ah ! vous croyez que je m'y laisse prendre ! Il y a tant de manières de s'arranger pour perdre les gens dans l'esprit de quelqu'un, tout en ayant l'air de parler en leur faveur !... Et lui, malgré son intelligence, tombe facilement dans le panneau... Tenez, regardez ce que je dois à votre bienfaisante inter-

vention près de mon frère...

Elle étendait son poignet, où se voyait la marque des doigts du prince Milcza.

—Il m'a fait cela, parce que je vous traitais comme vous le méritiez... J'ai pensé un moment qu'il allait me tuer... Et vous croyez que je ne vous hais pas ?

Elle se tortit violemment les mains et se renversa sur un fauteuil, en proie à une terrible crise nerveuse.

Myrto, effrayée, laissa tomber ses fleurs et se précipita vers la sonnette. Puis elle revint vers sa cousine et essaya de la calmer, mais vainement.

La comtesse Gisèle et Terka arrivèrent bientôt, puis le docteur Hedi. Irène s'apaisa peu à peu, mais tout son corps demeurait agité d'un tremblement, et elle était en proie à une fièvre violente.

Sa mère, sa soeur et Myrto se rem placèrent près d'elle pendant cette journée à la nuit suivante. Elle avait le délire et, avec des gestes d'effroi, elle murmurait :

—Il va me tuer... j'ai peur !

(A suivre)

UN ECOSSAIS PEU LOYAL

Londres, 11. — On arrête, à Dublin, un individu qui n'a pas caché son intention d'assassiner le roi. C'est un Écossais du nom de Henry Ferguson, de Waterford. Il a été pris en effet en possession d'un permis de policier, pour ache-

ter un revolver et d'un autre permis des autorités militaires, pour faire venir des explosifs. Henry Ferguson s'est dit gérant des mines Ardmore. C'est au collège Green où il se trouvait, samedi après-midi, qu'il a avoué au policier, qui l'a arrêté, son intention de se rendre au palais de Buckingham, pour

tirer le roi. Il avait aussi ajouté qu'un taxamètre l'aurait aussitôt conduit à Kingston, où il voulait tirer le gérant de l'hôtel Royal Marine et ses employés. Henry Ferguson a été envoyé à l'asile de Richmond.

MACKENSEN RENTRE DANS SA PATRIE

Paris, 10. (S. P. A.) — Le maréchal Von Mackensen, qui commandait les troupes allemandes, en Roumanie, à la fin des hostilités et qui est actuellement à Salonique, pourra retourner en Allemagne. Le

conseil suprême lui a donné cette permission, vu son grand âge, il a 70 ans, et le pauvre état de sa santé.

Il avait essayé de se rendre en Allemagne en passant par la Hongrie, mais il a été arrêté par les troupes françaises, à Budapest, et interné à Salonique.

BOSTON A DE NOUVEAUX AGENTS

Boston, 10. (S. P. A.) — Six cents nouveaux policiers étaient en service ce matin. Ils ont été trouvés qualifiés pour prendre la place

de ceux qui ont quitté leur poste lors de la grève, en septembre dernier. On se souvient que 1,100 policiers avaient déclaré la grève. Un grand nombre d'autres policiers sont à s'entraîner pour devenir compétents dans leur service. D'ici à quelque temps, les cadres de la force constabulaire seront remplis.

L'Emprunt de la Victoire 1919

Vous Assurera du Travail—Protégera vos Salaires

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE 1919, est pour les travailleurs un placement exceptionnel. Déjà, personnellement et par leurs unions, ils ont souscrit généreusement aux emprunts de guerre. Mais leur placement, dans cet emprunt en temps de paix, aura une double valeur. Ils devraient en conséquence doubler l'énergie de leurs efforts, car l'Emprunt de Guerre 1919 intéresse plus les travailleurs que toute autre classe de la société.

IL permettra au pays de remplir ses obligations à l'égard des mutilés, des soldats valides démobilisés et des familles que la guerre a privées de leurs chefs. Il nous faut de l'argent pour payer les pensions et les primes de démobilisation; faire des avances aux soldats-colons et exécuter notre programme de construction de routes, de navires et de maisons. Seul l'Emprunt de la Victoire 1919, pourra nous fournir cet argent.

SOUSCRIRE à l'Emprunt est donc pour vous un devoir à l'égard de ceux qui sont allés outre-mer—des milliers de syndiqués. Mais c'est plus encore un devoir envers vous-même et vos familles.

LA guerre a apporté la prospérité au Canada, a maintenu l'activité de notre industrie, a donné du travail à chaque travailleur—et beaucoup d'argent.

CE n'est que par sa propre énergie que notre pays pourra maintenir cette prospérité. Nous ne voulons plus, comme nous l'avons fait par le passé, aller chercher à l'étranger le capital dont nous avons besoin.

RETENEZ bien ceci. Chaque dollar recueilli dans l'Emprunt de la Victoire 1919, restera au Canada, sera dépensé au Canada. Plus il y a d'argent en circulation, plus grande est la quantité de marchandises qui s'achètent. Plus grande est la quantité de marchandises qui s'achètent, plus actives sont les industries. Et l'argent provenant de l'Emprunt de la Victoire 1919, retombera aussitôt dans la circulation.

VOTRE position actuelle vous sera ainsi assurée. Votre salaire actuel vous sera ainsi conservé. L'Emprunt de la Victoire 1919, est donc plus qu'un devoir—c'est une protection.

SOYEZ un propagandiste de l'Emprunt de la Victoire 1919. Recommandez-le à vos amis syndiqués. Encouragez votre union à prêter son argent à l'Etat—à un intérêt très rémunérateur.

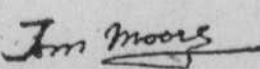
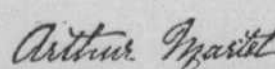
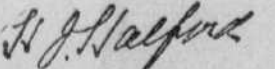
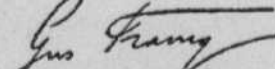
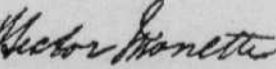
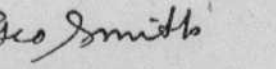
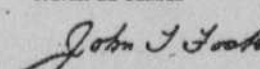
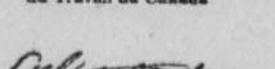
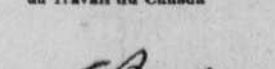
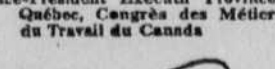
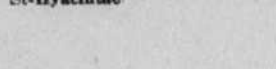
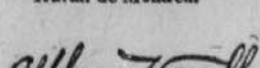
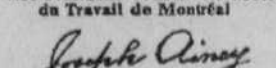
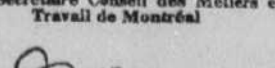
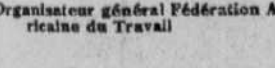
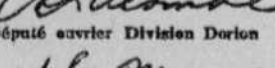
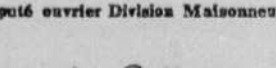
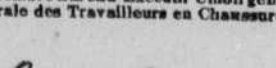
PLACEZ vos propres épargnes dans l'Emprunt de la Victoire 1919. Soyez un "coupe-coupons." Faites l'un des placements les plus sûrs qui soient au monde.

NOTEZ ceci. Il n'est pas nécessaire que vous ayez de l'argent en banque pour devenir propriétaire d'obligations portant intérêt. Vous pouvez payer vos obligations par versements. Vous économisez—et faites travailler vos économies.

NE laissez pas passer sans souscrire l'Emprunt de la Victoire 1919. C'est une trop belle occasion, trop importante pour vous et votre position, pour que vous l'abandonniez à d'autres.

ÉPARGNEZ dès maintenant. Souscrivez le plus possible. Chaque dollar que vous placez est autant de mis de côté pour les mauvais jours; c'est une protection pour votre position et votre salaire.

Nous demandons le concours enthousiaste et loyal des ouvriers unionistes, pour la campagne de l'Emprunt de la Victoire 1919.

 Président Congrès des Métiers et du Travail du Canada	 Secrétaire Congrès des Métiers et du Travail du Canada	 Vice-Président Congrès des Métiers et du Travail du Canada	 Vice-Président Congrès des Métiers et du Travail du Canada	 Vice-Président Exécutif Province de Québec, Congrès des Métiers et du Travail du Canada	 Membre Exécutif Province de Québec, St-Hyacinthe	 Président Conseil des Métiers et du Travail, St-Jean, P.Q.
 Président Conseil des Métiers et du Travail de Montréal	 Vice-Président Conseil des Métiers et du Travail de Montréal	 Secrétaire Conseil des Métiers et du Travail de Montréal	 Organisateur général Fédération Américaine du Travail	 Député ouvrier Division Dorion	 Député ouvrier Division Maisonneuve	 Membre Bureau Exécutif Union générale des Travailleurs en Chaudières
 Député ouvrier au Parlement Fédéral, Division St-Denis	 Surintendant général des Bureaux de Placement, Province de Québec	 Président Logo No. 450, Fraternité des Employés de Chaudières de fer	 Organisateur Général Fraternité des Charpentiers-Ménisiers	 Président Conseil des Métiers et du Travail de Toronto	 Président Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver	 Président Conseil des Métiers et du Travail de Halifax

Emprunt de la Victoire 1919

"Chaque dollar sera dépensé au Canada."

Publié sous les auspices du Ministre des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire

La Vie Sportive

La soirée du 22 novembre à Sherbrooke

Sherbrooke, 11 novembre. — Les officiers du 54^e Régiment ne négligent rien pour assurer le succès de la soirée de boxe qui sera donnée le 22 novembre à l'arsenal de la rue Belvédère et aussi le comité qui se compose de MM. le lieutenant-colonel Roux, le capitaine Valmore Ollivier, le lieutenant P. E. Bélanger et le lieutenant P. N. Barrot, vient de retenir les services de M. X. E. Norbonne, secrétaire du Club Athlétique Régional, pour voir aux préparatifs du combat Brousseau-Montgomery et avec le concours de cet organisateur émérite l'on peut être convaincu que rien ne laissera à désirer.

M. Norbonne s'est déjà mis à l'œuvre et tout sera prêt pour le 22 novembre. Une arène de 24 pieds carrés sera construite et les sièges seront disposés autour du "ring" de façon à ce que tous les spectateurs puissent suivre facilement tous les mouvements des pugilistes.

Le 54^e Régiment organise cette soirée athlétique afin d'encourager le sport de la boxe parmi les recrues de ce régiment canadien-français et nul doute que les jeunes gens des Cantons de l'Est s'engageront en grand nombre afin de suivre les combats militaires et être amis gratuitement à toutes les séances de boxe qui seront organisées au cours de l'hiver sous les auspices du 54^e Régiment.

LES SÉRIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Napoléon Labelle, des Crescent a remporté les honneurs de la soirée d'hier en comptant 635 dans les joutes de la classe "A" de la Montreal Bowling Association. Il a joué deux parties au-dessus de 200 et sa meilleure joute simple s'est élevée à 223.

Voici le score détaillé des joutes d'hier soir :

CANADIENS.

V. Jasmin	166 179 143	488
H. Filion	180 172 203	555
H. Conville	144 126 152	422
E. Valin	201 188 179	568
A. Bolduc	179 190 181	550

BESSNERS.

M. Kaufman	195 165 180	540
J. Rosins	183 183 176	542
P. Eliasoph	171 189 166	526
A. Weinfield	161 161 196	525
H. Bessners	161 137 197	495

Bessners gagne 3 parties.

M. A. A. ROUGE.

W. Darling	193 175 200	568
O. Clabaut	192 179 187	558
W. D. Douglas	167 180 152	499
H. Gardner	188 201 174	563
G. N. Brown	182 163 183	528

ELECTRA BLANC.

St-Louis	145 148 171	464
D. Dubois	149 186 198	533
A. Delorme	208 204 184	596
Bergeron	213 205 162	580
C. Egan	193 179 203	575

CRESCENTS.

Bryson	161 214 192	567
Keating	179 220 202	591
Richtschild	164 169 181	514
Labelle	199 213 223	635

CRESCENTS gagne 3 parties.

NOTE. — La joute Steele vs Electra, inscrite pour hier soir, aura lieu mercredi, à la salle Electra.

LA LIGUE DES MANUFACTURIERS

Les joutes disputées hier soir ont donné les résultats suivants :

Steel.

Layden	178 171 163	512
Demers	162 179 142	483
Dickson	137 167 193	527
Douglas	194 202 177	573
Cockills	192 178 174	544

Can. Can.

Pierson	127 140 139	406
Elton	152 176 131	459
Picard	204 145 159	508
Marmel	146 160 187	493
Bourque	186 177 173	536

Simonds Saw.

Atkinson	159 214 192	565
Lafrenière	150 171 121	442
Picard	125 162 146	433
French	158 179 235	572
Cook	200 163 179	542

Canadian Asbestos.

Greer	117 124 160	401
Foster	139 118 110	367
Gardner	135 154 138	427
Bain	159 181 148	488
Thomson	187 157 163	512

Alaska Bedding.

Buckley	156 161 197	514
Healy	137 132 224	493
Werve	186 170 158	514
McBride	192 156 175	523
Flanagan	162 135 158	455

Wm. Rutherford.

Trower	133 146 143	422
Fortier	145 107 119	371
Cadioux	129 123 102	354
Dickson	170 115 149	434
Hopkins	124 140 153	417

Imperial Oil.

Gallagher	98 136 185	420
Morin	101 138 177	416
Forrest	127 135 145	377
McGuire	158 178 151	487
McGuire	144 128 142	414

Totaux. 701 631 666 1998

Jersey City, 11. — Benny Leonard, champion du monde des poids légers, a remporté une victoire facile sur "Soldier" Bartfield dans un combat de huit rounds disputé en cette ville hier soir.

Leonard pesait 136 livres 1-4, et Bartfield, 146. Leonard est l'avantage dans toutes les rounds.

LES HONNEURS DE LA CLASSE "B"

CLASSEMENT DES EQUIPES

Section I	G.	P.	P.C.
M.A.A.A.	14	1	.933
National	11	4	.733
Lachine	8	7	.533
M.A.A.A. Stars	7	8	.467
R.Y.M.C.A.	7	8	.467
Semi-ready	6	9	.400
C.Y.M.C.A.	4	11	.267
Lafontaine	3	12	.200

MOYENNE DES JOUEURS

Section I	P.	Pts.	Mo.
L. Dalpe, National	15	2848	189.8
J. Gibbs, M.A.A.A.	15	2797	185.4
J. Holmgren, M. Stars	12	2222	125.1
W. Sishop, M.A.A.A.	15	2739	182.6
J. Marshall, M.A.A.A.	12	2164	180.3
R. Resch, C.Y.M.C.A.	6	1972	178.8
C. Mahoney, Lachine	15	2678	178.5
F. Steele, Semi-ready	15	2677	178.4
M. Anderson, M. Stars	15	2666	177.7
R. Darling, M. Stars	9	1589	176.5
E. Ravel, Semi-ready	9	1578	175.3
A. Buckle, M.A.A.A.	15	2607	173.8

Section II

G.	P.	Pts.	Mo.
H. Gougeon, Tip.	15	2901	193.4
F. Curran, Tip.	3	577	192.3
C. Curtis, Crescents	15	2724	181.6
J. Duquette, Hoch.	15	2672	178.1
J. Dinardo, Crescents	6	2065	177.5
S. Leveillé, G. de C.	15	2640	176
J. McCormick, Tip.	15	2605	175.6
C. Ross, Tip.	12	2151	173.6
H. Pelletier, Electra	12	2076	173
R. Hogue, Press	15	2565	171
N. Gauthier, Hoch.	12	2045	170.4
H. Brown, Tip.	15	2555	170.3

LE M. S. C. EST VICTORIEUX HIER

La deuxième équipe du Montreal Swimming Club a triomphé du Maitsonneuve dans la joute des séries intermédiaires du polo aquatique, disputée hier soir au bain de Maitsonneuve, par un résultat de 3 à 1.

Les équipes se composaient comme suit :

Can.	Th.	Pts.	Mo.
Hunter	108	128	146
Gendron	110	176	131
Hackett	153	173	157
Cassidy	147	191	131
Durbin	211	162	196

Totaux. 729 830 741 2300

UNE RÉPONSE DE CABANA

Montreal, 10 novembre, 1919.

M. le rédacteur,

Permettez-moi, pour une dernière fois, de venir solliciter de nouveau l'hospitalité de vos colonnes sportives pour répondre aux lettres de mon ami Hector Décarie et de son frère Arthur.

Comme toujours, je suis prêt à faire face à l'homme fort de Saint-Henri ainsi qu'à tout autre adversaire sérieux pourvu que ces derniers prouvent leur sincérité et qu'ils acceptent à me rencontrer à chances égales. Je n'ai jamais demandé de faveur mais je ne veux pas en donner non plus. Cependant je suis prêt à faire une concession à celui qui se réclame d'être le champion des hommes forts malgré sa défaite subie le 21 janvier 1918, au parc Solman, alors que je triomphais d'une façon décisive. Je m'engage à accepter d'avance les quatre ou cinq tours de M. Décarie et j'accepte aussi le partage de la bourse de la façon qu'il l'entendra. Pour ce qui concerne mes tours de force je dois lui assurer une série de véritables tours de force et non d'acrobatie comme il a toujours prétendu.

Lors d'une manifestation qui était faite en mon honneur au Club de la Victoire, je déclarai que j'acceptais de concourir contre M. Décarie pour la bourse offerte par M. Lamoureux et je le répète de nouveau aujourd'hui, j'accepte cette offre et j'accepterai aussi celle de M. Arthur Décarie si nous devons accepter quatre ou cinq tours chaque côté et non douze tours tels que donnés par le frère de l'ancien champion. Pourquoi accepterais-je les tours favoris de M. Hector Décarie sans pouvoir faire accepter depuis plusieurs années. J'accepte les siens à la condition qu'il consente à accepter quatre de mes tours après discussion.

S. M. Décarie est sérieux, l'invite à venir avec ses amis au bureau du journal la Presse, jeudi après-midi, à deux heures et demie, alors que nous pourrions exposer nos conditions. M. les journalistes seront présents et tous pourront juger de la sincérité de celui qui se proclame encore le successeur de feu Louis Cyr.

Pour prouver que je désire ardemment rencontrer Hector Décarie qu'il me suffise de dire que j'ai accepté de concourir dans le tournoi de la Fédération Canadienne car j'espère pouvoir faire face à l'homme fort de Saint-Henri et de pouvoir prouver une fois de plus que je suis son supérieur. M. Décarie prétendra peut-être que les tours de force proposés par la Fédération ne lui conviennent pas, et bien dans ce cas je lui fournirai l'occasion de me rencontrer dans une rencontre à deux. Encore une fois, M. Décarie, montrez que vous êtes sérieux et vous verrez que je ne reculerai pas. Donc, à jeudi après-midi ou bien cessez vos polémiques.

Vous remerciant, M. le rédacteur, Je me soussis,

Wilfrid CABANA.

VICTOIRE DE BENNY LEONARD

Jersey City, 11. — Benny Leonard, champion du monde des poids légers, a remporté une victoire facile sur "Soldier" Bartfield dans un combat de huit rounds disputé en cette ville hier soir.

Leonard pesait 136 livres 1-4, et Bartfield, 146. Leonard est l'avantage dans toutes les rounds.

COURRIER DES TROIS-RIVIÈRES

LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES A PLUSIEURS CAS A REGLER. — LA CAMPAGNE DE L'EMPRUNT NATIONAL. — FUNERAILLES DE M. COMEAU. — AVOCAT.

(De notre correspondant)

Les Trois-Rivières, 11. — On nous informe que la Commission des services d'utilités publiques a été saisie de plusieurs questions qu'elle décidera à sa prochaine session. Au nombre des causes, se trouve une plainte faite par M. J. A. Roy, du Cap de la Madeleine, comté de Champlain. M. Roy se plaint de la compagnie de l'égout qui refuse de donner le service de l'eau et du drainage à son établissement.

M. Roy est manufacturier de chaussures et fait affaires sous le nom de Roy et Cie, Limitée.

Les souscriptions en faveur de l'Emprunt de la Victoire ont atteint, parait-il, aux Trois-Rivières, le chiffre de \$643,850.

Une arche de la Victoire a été érigée en face du bureau de poste. On en a fait l'inauguration ces jours derniers après quoi il y a eu un dîner-causette au Sanatorium DeBlois. M. Keating, l'agent local, présidait. Des discours ont été prononcés par M. House, l'organisateur du district; McAdams, président de la Three Rivers Ship; M. J. L. Boulais, M. Kerr Stewart, M. John Reilly, M. Norman Labelle et M. le notaire Trudel.

Le lieutenant H. Wilshire, accompagnant de M. E. Greenwood, secrétaire de la Ligue canadienne de l'aviation, est arrivé aux Trois-Rivières en aéroplane, venant de Deschambault. Il a atterri sur le terrain de l'exposition où il a été rencontré par les membres du comité de l'Emprunt de la Victoire. L'aviateur a fait plusieurs envolées en distribuant des circulaires relatives à l'emprunt de la victoire en compagnie de plusieurs de nos citoyens, dont MM. Keating, MacRae, Alliman, W. J. Lantion, W. J. Higginson, J. T. O'Reilly, Rév. Normand, J. A. Trudel et de Mlle Picard.

Dans le cours de la semaine dernière des permis de construction ont été accordés pour le montant de \$75,000, qui ont été reçus entre autres: M. Fred et Tom Argall, qui construisent un garage moderne au montant de \$40,000, à l'angle de la rue Notre-Dame et de l'avenue Laviolette. Les travaux seront sous la direction de l'architecte Chs. Lafond. La compagnie porte le nom de "Three Rivers Motor Sales & Garage".

Les funérailles de feu l'avocat Comeau ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis à la cathédrale des Trois-Rivières. Les membres du Barreau et une nombreuse délégation des Chevaliers de Colomb, etc., suivaient la dépouille mortelle.

Conduisant le deuil, le fils du défunt, Lucien Comeau, ses beaux-frères, M. Hector Caron, le Dr. Michel, M. Picard, M. Blais, le Dr. Onier Pichette.

Les porteurs des coins du poêle étaient M. le magistrat Marchildon, MM. Raoul Ducharme, bâtonnier, Philippe Biqué, avocat, Arthur Bédiveau, Charles Bourgeois et Arthur Desaulniers, député. Le service d'accompagnement a été chanté par M. l'abbé Leclerc, assisté de MM. les abbés Deschênes et J. St-Pierre comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Massicotte, curé de la cathédrale.

La Grandeur Mar Cloutier assistait au chœur accompagné de M. Marchand et de M. le chanoine Paquin. MM. les abbés Chertier, Garneau, Bunnelle, Lord, Bédard, étaient aussi dans le sanctuaire. Le défunt laissa, pour pleurer, un fils, Lucien, et une fille, Flore.

Sir Lomer Gouin a passé quelques heures aux Trois-Rivières mercredi.

LE CARD. MERCIER À Mgr L'ARCHEVÊQUE

Avant de s'embarquer à Québec pour la Belgique, Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines et primat de Belgique, a adressé à S. G. Mgr Paul Bruchési, retenu à l'Hôtel-Dieu par la maladie, la lettre suivante :

"Québec, Toussaint, 1919.

"Je ne veux pas quitter le sol canadien, sans d'abord vous exprimer, encore une fois, ma vive reconnaissance pour l'hospitalité si fraternelle que vous m'avez faite et dont il m'a été donné de jouir chez vous.

"Je garderai toujours le souvenir de l'accueil profondément sympathique des citoyens de Montréal, et plus particulièrement des prévenances cordiales de votre entourage.

"Je termine en exprimant le vœu ardent que vous retrouverez bientôt toute votre santé.

"Je prie Votre Grandeur d'agréer l'expression de mes sentiments d'estime, de sincérité et d'affectionueuse dévouement.

(Signé) O. D. CARD. MERCIER, Archevêque de Malines.

Mgr l'archevêque de Montréal a répondu à l'Hôtel-Dieu. Sa Grandeur, bien que légèrement malade, restera encore un mois environ à l'hôpital.

LIVRE À LIRE

Demandez Le Petit Monde, recueil de billets de soir publiés par M. Louis Dupire, avec couverture illustrée par M. J.-B. Lagacé. En vente au Devoir, à l'Action Française et dans toutes les bonnes librairies au prix de 50 sous l'exemplaire, plus 5 sous par la poste. On peut adresser, si on le désire, les commandes à l'auteur, 43 rue Saint-Vincent, ou au commerce obtiendra l'Action Française, immeuble de la Sauvegarde, Montréal, les rédactions ordinaires.

GRAVE ACCUSATION

La Cour a été saisie alors de la cause de Louis Christophe qu'on accuse de vol avec violence sur la personne d'Alice Fourmanoir. 2365, boulevard Gouin. Les objets disparus comprennent plusieurs bijoux de haute valeur, évalués à \$2,500, et des billets de banque au montant de \$500. D'après le témoignage d'Alice Fourmanoir, la victime, ce vol a été commis dans la nuit de 9 juin 1919. Vers deux heures du matin, cinq bandits sont



LES DANGERS PROVENANT DE LA TEMPÉRATURE D'HIVER

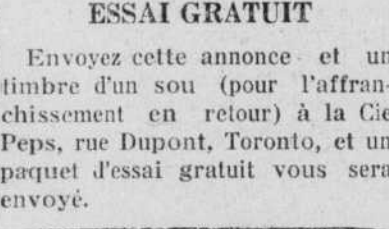
Ayez toujours des Peps à votre portée : ils sont un remède sûr et auquel on peut se fier contre les rhumes d'hiver, les refroidissements, le mal de gorge, l'influenza et la bronchite.

Faites en sorte que les garçons, au front, en soient bien pourvus aussi. Ils ne peuvent avoir rien de meilleur que les Peps pour les préserver des refroidissements et des maux de poitrine que cause l'exposition du corps à toutes les intempéries.

Le médicament Peps est aspiré à mesure qu'une pastille Peps se dissout dans la bouche. Il pénètre là où un remède liquide ne peut parvenir, et il donne une protection directe et instantanée à toutes les parties de la gorge et de la poitrine.

ESSAI GRATUIT

Envoyez cette annonce et un timbre d'un sou (pour l'affranchissement en retour) à la Cie Peps, rue Dupont, Toronto, et un paquet d'essai gratuit vous sera envoyé.



FAITS DIVERS

FIN DE PROMENADE BRUSQUE

Une courte promenade dans une automobile s'est, hier, soir, terminée de manière fâcheuse pour les occupants. Trois jeunes gens s'étaient, parait-il, emparés d'une machine de la Générale Motor Co., stationnée à l'angle de la rue Ste-Catherine et du boulevard St-Laurent. De peur de se faire pincer, le trio filait à grande allure vers le bas de la ville. A l'angle des rues Craig et St-Antoine, l'auto a buté sur un tas de briques amoncelées à cet endroit par les employés de la "Montreal Tramways", qui travaillent à la réparation de la voie ferrée. Le chauffeur a perdu le contrôle du volant et la voiture s'en est allée briser la grande vitre du "Returned Soldiers' Quick Lunch". Aussitôt après l'accident, deux des occupants ont pu se sauver, mais le troisième, un peu lent, a été arrêté par le capitaine Langevin et les constables Boucher et Balle. Il a donné le nom d'Albert Perron, 49 rue Poupart. L'inculpé comparaitra ce matin en Cour de police. L'auto a subi des dommages considérables et la vitre du restaurant a volé en éclats.

LE JUGE DECIDE

Le nommé John Cusson, trouvé coupable hier par le jury de la Cour d'assises d'avoir vendu des meubles sur lesquels l'huissier avait apposé les scellés, a été remis en liberté par le juge Martin, avec la note "sentence suspendue". Les témoignages apportés avaient établi la bonne foi de l'accusé, mais celui-ci se trouvait quand même coupable d'avoir vendu ce dont il n'avait pas le droit de disposer. Le jury avait recommandé le coupable à la clémence du tribunal, et le juge Martin a agi en conséquence.

Le corps du jury choisi pour se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence de Donat Massé, accusé d'un vol d'auto, n'a pu arriver à une décision unanime sur ce cas. Le juge Martin s'est alors chargé lui-même de rendre le verdict qui convenait: "Acquitté". Les faits d'ailleurs révélés que Massé n'était certes pas coupable, au premier chef, du vol qu'on lui imputait. Les témoins ont affirmé qu'un groupe de jeunes gens avaient remis cette machine qui ne leur appartenait pas entre les mains de Massé qui l'a reçue de bonne foi. Massé, avec quelques amis, s'est promené toute une soirée avec l'auto en question, et ce n'est que sur le tard qu'on l'a arrêté pour vol d'auto, ce dont l'accusé a été fort donné. De leur côté, les anciens patrons de Massé sont venus témoigner de l'honnêteté et du bon caractère de l'accusé.

Comme l'inculpé n'avait pas d'apologie pour prendre sa défense, M. Walsh, substitut du procureur général, n'a pas voulu faire de plaidoyer. Le cas a été laissé entièrement au jugement du jury: on sait qu'il n'a pu rendre de réponse et que M. Martin a dû, de son propre chef, acquiescer l'accusé.

PETIT CARNET

MARIAGE

On annonce pour le 18 novembre le mariage de Mademoiselle Rachel Gravel, de la rue Creighton, Ottawa, avec Monsieur Hector Lavallée, de St-Hyacinthe.

Pas de faire-part.

OVIDO

LA PERFECTION EN FAIT DE CIGARES

Le cigare que vous pouvez offrir à vos amis avec la certitude qu'il sera toujours apprécié, car il est fait avec les meilleurs tabacs de havane.

MAINTENANT

EN DEUX GRANDEURS

DEMOCRAT 1 Oct

CLUB SELECTION 2 pour 25cts

Pour un simple rhume, comme pour une bronchite chronique, employez

TAROL

C'est le remède le plus efficace connu pour soulager promptement et guérir sûrement toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des poudrons.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

LOEW'S

PAULINE FREDERICK dans "Bonds of Love"

Il y a des vies que vous n'avez pas manquées. En voici une.

Vue comique — Gazette hebdomadaire

Deux grosses attractions MARION MUNSON jouant huit rôles différents dans un acte

LA FOLLETTE ET CIE chanteurs et danseurs français

D'autres attractions numéros

Représentations continues, de 1 à 11 h. Après-midi, 10-15 h. Soir, 25 h. Six. Prix de soirée, le samedi, le dimanche et les jours de fête.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

LACHINE

De la Côte St-Paul, Service de—

10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

15 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m.

20 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m.

10 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m.

15 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m.

20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m.

10 min. de 10.40 a.m

LES MINEURS

LA LOI DOIT
TOUT PRIMER

LE PROCUREUR-GENERAL PALMER AVERTIT LES GREVISTES AMERICAINS QUE LES RESOLUTIONS DE CONVENTIONS ET LES ORDRES DES CHEFS OUVRIERS DOIVENT LE CEDER A L'AUTORITE D'ETAT.

(Service de la Presse associée)
Washington, 11. — Le procureur général Palmer a solennellement averti les mineurs unis d'Amérique que les résolutions des conventions et les ordres des chefs d'ouvriers ne sont pas au-dessus de la loi. Le procureur a annoncé dans une déclaration finale et formelle la politique du gouvernement relative à la grève, tandis que les mineurs et leurs officiers, à Indianapolis, discutaient la question de savoir comment répondre à l'ordre préemptoire de rappeler la grève. Le procureur a déclaré la grève une violation flagrante de la loi et il a affirmé que le gouvernement emploierait tous ses pouvoirs à faire observer les ordres de la Cour. Il n'a pas fait allusion à l'appui accordé par la fédération du travail aux grévistes mais il est évident que le procureur avait cette déclaration à l'esprit. Les officiers de Washington ont accepté sa déclaration comme un signe que si les mineurs refusent de rappeler la grève, il va se livrer une lutte décisive. Si les autorités ne les mineurs n'ont pu réussir à se dissimuler que la situation est extrêmement grave et qu'elle s'étend de là d'une question de grève des charbonnages. Cela est dû au fait que les mineurs ne sont pas unanimes au sujet de la promesse de répondre à l'ordre de la Cour. On a attendu toute la journée avec impatience et intérêt des nouvelles de la réunion d'Indianapolis. Des chefs ouvriers avaient prédit que les grévistes n'obéiraient point à l'ordre de la Cour et que le rappel de la grève ne serait donné que pour une convention semblable à celle qui a ordonné la grève générale pour le 1er novembre.

L'action du conseil exécutif de la fédération américaine du travail endossant la grève et demandant l'appui de tous les travailleurs a été diversement interprétée. Tandis que les chefs refusent d'ajouter un mot de commentaire ou d'explication à l'interprétation qui veut que la fédération approuve les grévistes, la question est venue au sénat où l'on a insisté sur le fait que la loi du contrôle des vivres permet l'émission d'une injonction contre des travailleurs qui interrompent la production des vivres ou du charbon. Quelques rapports des mines indiquent que la situation n'a pas changé et que les grévistes attendent leurs ordres d'Indianapolis. L'administration des chemins de fer et l'administration du combustible exécutent les plans du gouvernement. Ces organisations distribuent le charbon où le besoin est le plus pressant. On craint qu'une semaine plus froide n'entraîne grandement les provisions de combustible.

UN DISCOURS DE GOMPERS.

Washington, 11. — Sam. Gompers, a pris la parole à un dîner offert aux délégués de la fédération internationale. "Abjurant toute fidélité à une administration temporaire qui viole les principes de la démocratie", le chef ouvrier a déclaré : "Nous ne sommes liés à aucune administration, mais, en hommes libres, nous nous proposons d'exercer la liberté de notre jugement." M. Gompers a affirmé qu'il ne croyait pas que le président Wilson ait une juste compréhension de la grève des mineurs en charbon et ce à cause de sa maladie.

Léon Jouhaux, chef de la délégation ouvrière française à la conférence internationale, a répondu au discours de M. Gompers. Il a affirmé que si les travailleurs américains veulent l'appui des autres pays, ils peuvent l'obtenir car les frontières ne sauraient séparer les intérêts des ouvriers et les intérêts privés ne peuvent désunir les travailleurs.

"Nous sommes engagés, a déclaré M. Gompers, dans la plus grande lutte qu'a faite le peuple américain."

LA VISITE DU PRINCE

PAR DELA LA
FRONTIERE

LE PRINCE DE GALLES, ARRIVE HIER SOIR A ROUSES POINT, A ETE SALUE PAR LE SECRETAIRE D'ETAT LANSING ET NOMBRE D'OFFICIERS AMERICAINS.

(Service de la Presse Associée)

Rouses Point, New-York, 11. — Le prince de Galles a mis le pied sur le sol américain hier soir. Le secrétaire d'Etat Lansing, accompagné d'un grand nombre d'officiers militaires, l'a salué à son arrivée. Les citoyens de Rouses Point l'ont aussi acclamé.

Le train du prince a traversé la frontière américaine un peu après huit heures hier soir. Le train du secrétaire d'Etat Lansing était arrivé une heure auparavant. Dès que le prince est apparu sur la plateforme de son train, la musique a joué le "Dieu sauve le roi". L'hymne national américain a aussi été joué.

Le prince a ensuite été présenté aux principaux officiers qui se trouvaient présents. Il a passé la garde d'honneur en revue et a donné la main à un groupe de jeunes filles qui tenaient un drapeau anglais et un drapeau américain sous un ensemble en forme de dais. Le prince a ensuite monté dans son train et est parti pour Washington.

AVANT LE DEPART

Ottawa, 11. — Avant de partir pour les Etats-Unis le prince de Galles a donné la croix de guerre à un officier canadien, le capitaine Leonard Askwith, blessé à la guerre, en 1916, et resté malade depuis.

A WASHINGTON

Washington, 11. — Le prince de Galles est arrivé à Washington ce matin. Il doit se rendre à la Maison Blanche cet après-midi, à 3 heures. Il est probable qu'il ira rendre visite au président Wilson qui est encore en convalescence.

ricain, afin d'obtenir justice, un meilleur rang social et le sauvegarde des principes de liberté et d'humanité. Quand, et où il y a tentative de la part des patrons comme patrons et de la part du gouvernement comme gouvernement de s'éloigner de ces principes fondamentaux de liberté et de démocratie, ce n'est pas seulement le droit mais aussi le devoir des ouvriers et des ouvrières de se lever pour protester, sans égard aux conséquences. Nous vivons dans notre ville du mieux que nous pouvons mais nos vies ne sont que des instants dans la civilisation qui continue et dans le progrès universel. Que peut-on importer à vous et à moi d'être jetés en prison si nous tentons de maintenir les principes de la justice, de la liberté et de la démocratie ? Il est préférable de livrer aux générations à venir le respect personnel et les principes de justice et de démocratie que de mourir après une vie sans gloire.

M. Gompers a proclamé que le travail américain est conforme aux idéaux et aux principes américains. Il a ajouté : "Nous sommes en harmonie avec notre gouvernement quand nous savons qu'il suit le cours de la justice, de la liberté et du progrès des hommes, tel qu'exprimé par les principes de la démocratie. Quand notre gouvernement ne se conforme point à ces principes et, quand, pour un temps, il n'appuie pas les principes de la démocratie, il ne nous reste plus qu'à affirmer que la justice américaine doit l'emporter contre l'administration temporaire du pays. Nous ne sommes liés à aucune administration. Nous sommes des hommes libres et nous nous proposons d'exercer librement notre jugement. Nous nous réservons la faculté d'approuver ou de critiquer la politique suivie. Nous avons foi en notre cause, et nous croyons que nous avons raison."

Les délégués présents au dîner, sur suggestion de Louis M. Morones, délégué mexicain, ont assuré leur appui aux grévistes actuels.

PAS DE DECISION

Indianapolis, 11. — Les officiers de l'union des mineurs n'en sont venus à aucune entente au cours de leur conférence relative au rappel de la grève que la cour fédérale exige avant ce soir, à 10 heures 30. Des délégués ont affirmé que la conférence va se prolonger jusqu'à la décision qui ne sera pas connue avant deux heures. La cour a ordonné aux chefs des mineurs en grève de se présenter devant elle pour faire approuver l'ordre du rappel de la grève et l'ont dit que la décision a été prise samedi, à 12 heures 25 et les chefs de l'union ont un délai jusqu'à demain à la même heure. Les délégués ont fait tout leur possible pour ne rien laisser transparaître des délibérations, mais les remarques faites par quelques chefs ouvriers, indiquent que les opinions sont divergentes. Un président a déclaré que les grévistes n'ont pas peur de la prison et qu'ils veulent l'amélioration de la vie des mineurs. John L. Lewis, président de l'union des mineurs, a dit à la sortie de la conférence, qu'il n'avait rien à publier. La plupart des délégués sont des hommes d'âge mur et on croit voir qu'ils étudient sérieusement la valeur des arguments pour le rappel de la grève ou pour le statu quo.

Le gouvernement a fait signifier 33 copies de l'injonction émise samedi. Les gens qui les ont reçues sont des individus que l'on avait pu localiser lors de l'ordre original. Les chefs sont rapportés les 1er décembre, au lieu du 20 novembre, date du rapport des copies de l'ordre original.

L'ANGLETERRE

NOUVEAU SUJET
DE CRITIQUE

LOYD GEORGE A SOULEVE ENCORE UNE VAGUE D'HOSTILITE PAR SON RECENT DISCOURS SUR LA SITUATION RUSSE. — DES JOURNAUX L'ACCUSENT DE TENDRE LA MAIN A DES MEURTRIERS.

Londres, 11. (S. P. A.) — Le presse anglaise critique beaucoup l'attitude de prise par Lloyd George, au sujet de la Russie, dans le discours qu'il a prononcé au Guildhall. Les milieux antibolchevistes s'indignent de l'attitude du premier ministre, tandis que ceux qui sont favorables à une entente avec le gouvernement bolcheviste l'approuvent.

Le London Times dit : "Le premier ministre a presque dit qu'il proposait une fois encore de jeter par-dessus bord les troupes de Kolchak, de Denekine et de Yudenitch, et de se réconcilier avec Lénine."

La question russe a été discutée la semaine dernière aux Communes, mais la situation n'a pas été éclaircie. Les deux principaux orateurs, le colonel Malone et le colonel Ward, étaient trop intéressés, le premier a subi l'influence bolcheviste et Ward a toujours fait partie de l'armée de Kolchak.

Le Times justifie la politique de Prinkipo, que Lloyd George a préchée. Ce journal commence par dire que la politique de Prinkipo a une origine quelque peu mystérieuse. Elle doit provenir de certains gros financiers juifs des Etats-Unis qui sont intéressés dans le gouvernement de Trotsky.

Le gouvernement soviétique russe a dit qu'il ne refusait pas de reconnaître ses obligations financières envers ses créanciers de l'Entente, que ce soit des pays ou des individus. Le gouvernement russe désire faire des concessions de mines, de terres et de forêts à des citoyens de l'Entente, étant donné que les capitalistes étrangers ont souvent manifesté le désir de faire des placements en Russie. Mais cette invitation paraît suspecte au journal qui y voit une demande de reconnaissance du régime Trotsky.

Le Times qualifie d'illogique la politique de Lloyd George, qui après avoir dépensé des millions d'une main pour combattre les bolcheviki sur les champs de bataille, tend l'autre main vers ces mêmes Bolcheviki pour les encourager.

Le Chronicle trouve que la politique de Lloyd George est justifiée dans les circonstances.

Le Daily Mail intitule ainsi son article éditorial : "Donnant la main à des meurtriers."

SOUPER AUX
HUITRES

Mercredi et vendredi dernier, les Dames Bienfaitrices de l'Institution donnaient une preuve tangible de leur sympathie à l'œuvre des Sœurs-Muettes par l'organisation des Soupers aux Huitres annuels, lesquels ont été un vrai succès.

Grâce à leur chaleureux appel vers la charité, une foule nombreuse et distinguée remplissait les vastes salles de banquet encourageant ainsi une oeuvre à la fois philanthropique et chrétienne.

Les Sœurs de l'Institution, touchées de la bienveillante sympathie qui leur a été accordée, offrent leurs plus sincères remerciements aux dévouées Dames Bienfaitrices et à toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur précieux concours dans cette fête de charité.

Qu'il nous soit permis de mentionner tout spécialement Mme Albert Dupuis, la distinguée présidente de notre association qui veut bien mettre tout son cœur et sa haute intelligence à la cause des chères infortunées sourdes-muettes qui ont depuis longtemps conquis sa gracieuse bienveillance. A toutes nos dames patronnesses qui ont voulu collaborer à l'entreprise de la saison, comme chefs des différents comités de notre organisation, l'hommage de notre profonde admiration et de nos respectueux sentiments de reconnaissance. Le succès jusqu'ici sans égal de notre banquet aux huitres annuel est le résultat de tous ces dévouements unis dans une même pensée d'effective charité.

Que Dieu, qui récompense le verre d'eau donné en son nom, répande sur tous nos amis et nos bienfaitrices ses faveurs de choix. Telle est la prière reconnaissante des chères sourdes-muettes.

LA SUPERIEURE.

(Communiqué des Sœurs-Muettes)

PROHIBITION
A ST-CONSTANT

(Spécial au "Devoir")

Saint-Constant, 11. — A Saint-Constant (Laprairie) un referendum sur la prohibition, tenu en janvier 1916, a donné une majorité de 109 voix aux prohibitionnistes. Un deuxième, sur la même question, tenu le 5 novembre courant, a donné encore aux prohibitionnistes une majorité de 160 voix. C'est significatif. Honneur à Saint-Constant!

CONFERENCE DE
M. L'ABBE HERBERT

Le mercredi soir, 12 novembre, conférence de M. l'abbé Edmond Herbert, sur "le mal social et sa solution", dans le sous-sol de l'église de Saint-Louis-de-France; Mgr Bélanger, curé de la paroisse, dira quelques mots, après le conférencier. Entrée gratuite. Le public est invité.

L'EMPRUNT

BANQUET DE
RALLIEMENT

LES PROMOTEURS LOCAUX DE L'EMPRUNT NATIONAL SE REUNISSENT A TABLE, AU WINDSOR, POUR ATTENDRE L'APPEL DE LEUR PRESIDENT QUI LEUR DEMANDE DE REDOUBLER D'ACTIVITE.

L'organisation de l'île de Montréal a donné hier soir, un banquet dans la salle Rose de l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. P. P. Cowans, président de l'organisation. Tous les solliciteurs de l'emprunt ainsi que tous les officiers assistants à ce banquet qui a été agrémenté de quelques numéros de musique par des artistes locaux avec le concours de musiciens de l'hôtel Windsor.

M. Cowans a prononcé une brève allocution, exhortant tout le monde à redoubler d'efforts. Puis il a invité le révérend Shaford à porter la parole. Le révérend a considéré l'emprunt sous trois aspects : premièrement, l'aspect national; deuxièmement, l'aspect impérial; troisièmement, au point de vue des obligations envers les soldats. L'orateur a raconté plusieurs de ses souvenirs de la guerre, en particulier la prise de Mons, à la veille de l'armistice. L'auditoire l'a cordialement applaudi.

Après la remise de quelques drapereaux d'honneur, on a annoncé les résultats suivants :

Total de toutes les équipes : (division A, \$3,068,350; division B, \$2,544,850; division C, \$2,639,750; division D, \$2,786,300).
Comité suburbain . . . 8 172,600
Comité des employés . . . 459,000
Comité des noms spéciaux . . . 55,230,900
Banques et autres sources . . . 1,506,550

Grand total . . . \$68,408,500

Le résultat de la journée d'hier est le suivant : 2,010 souscriptions, \$7,929,650, dont \$7,000,000 en souscriptions spéciales. On relève deux grosses souscriptions spéciales, une de \$1,000,000 de la "Canada Cement Co.", une de \$250,000 de la "Shawinigan Water and Power Co." et huit souscriptions de \$100,000 chacune.

M. A. P. Frigon est de retour de son voyage à Québec et dans les environs de Montréal. Il revient enchanté de tout ce qu'il a vu et a confiance que la province remportera, cette année encore, le même succès que l'an dernier.

Il a assisté à une assemblée à St-Jérôme, sous la présidence de M. Henri Rolland, président de l'organisation du comté de Terrebonne. Un bel enthousiasme règne dans tout le comté de Terrebonne.

Un total à date sera annoncé ce soir par l'organisation provinciale, qui promet de causer une surprise agréable à tous ceux qui s'occupent de l'emprunt.

DERNIERS RAPPORTS

Toronto, 11. — Les rapports reçus jusqu'à minuit accusent un total de souscriptions de \$346,763,950 à l'emprunt de la Victoire. Les rapports sont incomplets pour toutes les provinces, excepté l'Ontario.

Ontario . . . \$199,321,600
Colombie-Britannique . . . 15,509,000
Alberta . . . 7,866,100
Saskatchewan . . . 6,365,100
Manitoba . . . 17,422,900
Québec . . . 82,958,800
Nouveau-Brunswick . . . 5,773,950
Nouvelle-Ecosse . . . 10,753,300
Îles du Prince-Edouard . . . 887,200

Toronto avait hier un total de \$80,653,350. Le résultat de la journée a été de \$9,480,700. En souscriptions spéciales, on a recueilli \$56,638,250 à Toronto. Quelques-uns des principales compagnies minières du nord de l'Ontario ont souscrit en tout \$5,600,000.

CONFERENCE DE M.
ATHANASE DAVID

Sous les auspices de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne française, le jeudi 4 décembre prochain, M. Athanase David, secrétaire provincial, donnera une conférence à la salle Saint-Sulpice. Il y traitera de "La nécessité d'une mentalité canadienne". Le sujet seul de la conférence, sans la valeur personnelle du conférencier, est déjà suffisant pour éveiller l'attention et l'intérêt du public. Le nom, la culture et la valeur du secrétaire provincial feront de cette conférence, un événement.

Si on ajoute à cela le programme musical de la soirée, qui sera exécuté par deux artistes favoris des auditoires montréalais, Mlle A. Courville, soprano, et M. Hercule Lavoie, baryton, la soirée sera certainement une des plus goûtées de l'année.

Pour ne pas avoir la désagréable surprise de ne plus trouver de billets, on ferait bien de s'en procurer immédiatement en s'adressant au secrétaire général de l'A. C. J. C., édifice Versailles, 90, rue St-Jacques, bureau 701, Tél. Main 4939.

(Communiqué)

LA PROCHAINE
CONFERENCE DE
M. BOURASSA

C'est le mardi, 18 novembre, au Monument National, que M. Henri Bourassa traitera, sous les auspices du comité général de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, d'un sujet de grande actualité : L'Apostolat laïque.

Les billets sont en vente chez Edmond Archambault, 312-314-esl. rue Sainte-Catherine, chez Granger Frères, 43-ouest, rue Notre-Dame, J. Boutin, pharmacien, 326, boul. Décarie, et aux bureaux du Devoir. En voici les prix : Entrée, 75 sous ; orchestre et balcon, \$1 ; loge, \$1.50.

Les billets s'envoient rapidement, il est bon de retenir le sien immédiatement.

Dupuis Frères

NOS OFFRES SPECIALES POUR DEMAIN

Paletots pour hommes et jeunes gens

PALETOTS pour hommes et jeunes gens.

Modèle ajusté coupé à la taille.

Modèle demi-ajusté Ulster.

Modèle Ulster avec grande ceinture.

En tweed mélange brun . . . 23.95

En tweed carreaux brun . . . 26.95

En melton brun ou gris . . . 28.95

SPECIAL DE 9 A 10 H. A.M.

PANTALONS pour hommes. En tweed gris foncé uni, pesant pour l'hiver. Val. de 6.50 pour

4.95

Au rez-de-chaussée.

Tuques et foulards

TUQUES et FOULARDS en laine pour enfants. Jaune pâle, vieux rose, bleu Alice et vert rayé

1.39

blanc. Spécial

TUQUES et FOULARDS en pure laine broyée, pour fillettes. Mauve, jaune pâle, bleu Alice, vert, rose pâle, tous à rayures blanches. Les deux morceaux, rég. 4.00. Spécial

2.59

Au rez-de-chaussée.

Tissus lavables

CACHEMIRE de couleur, beau fini croisé, pour robes d'enfants, etc. Teinte solide. Toutes les couleurs en stock. Valeur régulière de .45 pour

.34

INDIENNES de fantaisie, couleurs foncées, dessins assortis. Valeur .35 pour

.29

Au rez-de-chaussée.

Sous-vêtements pour hommes

SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, marques Penman et Turnbull, pour hommes. Grands 32 à 44. Rég. 2.50 le morceau. Spécial

1.89

SOUS-VETEMENTS combinaisons en laine naturelle, marques Penman et Mercury, pour hommes ; grands 32 à 44. Rég. 5.00, 6.00 et 7.00. Spécial pour

4.79

SOUS-VETEMENTS, corps et caleçons, en laine naturelle, marques Mercury et

Sovereign. Grands 32 à 50. Valant 2.75, 3.00 et 3.25. Spécial

2.39

SOUS-VETEMENTS, corps et caleçons, en mérinos, marques Penman et Mercury, pour hommes. Grands 32 à 44. Rég. 1.25 et 1.50. Spécial

1.19

SOUS-VETEMENTS combinaisons, mérinos et tricot élastique, marque Mercury et Imperial, pour hommes. Grands 32 à 42. Rég. 3.00. Spécial

2.39

Deux aubaines
très spéciales

SOULIERS de maison pour hommes. Dongola, noir ou brun. Genres Romeo et Opéra, formes tournées à la main. Pointures 6 à 10. Valeur de 6.00. Mer

4.45

Achetez maintenant pour vos cadeaux de Noël.

SPECIAL

GUETRES dans les plus jolies nuances pour hommes, 1.69 2.49 3.49

Au rez-de-chaussée.

Epicerie

SPECIAL POUR MERCREDI

Poudre à pâte marque Egg'O, boîte 1 lb. Rég. .35 pour

.28

Graisserie, marque Boardhead, chaud, 3 lbs. Rég. 1.45 pour

.93

Nous garantissons la qualité.

Fèves au lard Clark, boîte de 12 1/2 pour

.03

Mais sucré en conserve, la boîte

.17

6 boîtes pour

.94

Lait Klim, boîte 16 oz.

.41

Soupes aux légumes, tomates, queue de bœuf, pois, julienne ou céleri, 3 boîtes pour

.35

Farine préparée marque "Manitoba", paquet 6 livres pour

.49

Satisfaction garantie ou argent remis.

Au sous-sol.

Deux grands
spéciaux

50 douzaines de SERVIETTES à table damassées, dessins assortis, bord ourlé prêt pour l'usage, fini satin. Valeur régulière, 3.95 la douzaine. Pour être vendu par lot de 6, pour

1.39

25 douzaines de CEN-TRES tricotes à la main. Grandeur 12 x 12 pouces, forme ronde seulement. Beaux dessins. Chacun

.09 1/2

Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. H. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Général.



Vient de paraître :
L'ALMANACH
de la
LANGUE FRANÇAISE
1920

300 pp. ; 30 illustrations.

Tout canadien.

Tout inédit.

23 SOUS FRANCO

A la douzaine . . . \$2.00

50 . . . 8.00

100 . . . 15.00

500 . . . 70.00

1000 . . . 125.00

(Port en plus)

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

L'Action française

Service de librairie

Imm. La Sauvegarde

Montréal